

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame

Le spécialiste
en peinture décorative



Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78 – 079 679 45 59

Entreprise de plâtrerie-peinture

Claudio Gabbarini

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'informations

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Les autocaristes de Suisse fondent pour le Jura bernois

A la suite de leur visite, Jura bernois Tourisme s'appuiera sur leurs retours pour affiner son offre aux groupes

Une grosse vingtaine d'autocaristes provenant de toute la Suisse ont récemment visité le Jura bernois, où ils ont eu l'occasion de découvrir différentes prestations touristiques. Leur plaisir était évident.

Une initiative de CHEZ Camille Bloch

A l'initiative au départ de CHEZ Camille Bloch, l'organisation étant ensuite reprise par Jura bernois Tourisme en collaboration avec divers partenaires, les représentants de ces entreprises de voyages de groupes ont parcouru une partie de la région le jeudi 2 mai dernier. Ils ont beaucoup apprécié cette journée et ont été enchantés par les sites présentés.

Quelques incontournables

Au programme de cette intense séance de découvertes : la Maison de la Tête de Moine, l'Abbatiale de Bellelay, le Funiculaire Saint-Imier/Mont-Soleil, une balade en chars attelés jusqu'au pavillon visiteurs des centrales solaire et éolienne à Mont-Soleil et enfin une visite gourmande et instructive CHEZ Camille Bloch à Courtelary.



Dans l'Abbatiale de Bellelay, des autocaristes admiratifs

La journée a donc été l'occasion de découvrir quelques-uns des sites incontournables du Jura bernois, accessibles et

destinés particulièrement aux groupes, tout public.

Des échanges importants pour l'avenir

Cet «eductour» a permis à Jura bernois Tourisme d'échanger avec ces professionnels de voyages de groupes et ainsi de mieux saisir leurs besoins, les contraintes de leurs grands groupes, les domaines qui intéressent particulièrement leur clientèle.

Le Service groupes de Jura bernois Tourisme a organisé cette manifestation. En fonction des retours de la journée et de l'intérêt des voyageurs (un questionnaire de satisfaction a été envoyé aux participants), Jura bernois Tourisme organisera, ces toutes prochaines années, un voyage similaire sur d'autres sites phare de la région,

par exemple le Sikypark, la cité de La Neuveville, le sommet de Chasseral, quelques métairies, ou encore le précieux Musée Longines de Saint-Imier...

Pensez-y !

L'objectif de telles journées est d'inciter ces entreprises à inscrire notre région et les différentes prestations de visites dans leurs programmes annuels de sorties et dans leurs propositions de voyages pour les groupes.

Car n'en déplaise à la modestie légendaire de la population régionale, nos vallées regorgent d'attractions jugées très séduisantes par les visiteurs de l'extérieur, qu'elles soient liées à l'histoire, à la gastronomie, à la technologie, à la richesse naturelle ou purement aux paysages et aux loisirs.

SOMMAIRE

Pour que le sang coule... 3
Cherche bénévoles pour une collecte précieuse

Péry-La Heutte va plutôt bien 5
2018 fut une bonne année comptable

Que de projets à la gare ! 6
CFF et Commune de Sonceboz dialoguent

Gravillonnage en vue 7
Sur les rues communales de Corgémont

Meilleurs que prévu 9
Cormoret vient de boucler ses comptes 2018

Liquidation totale 9
Bonnes affaires garanties demain à Courtelary

Le funi sous contrôle 11
La sécurité y est garantie en tout temps

Une fondation à sa mémoire 12
Un an après le décès de Michel Froidevaux

Radar sympa ? C'est terminé... 12
Saint-Imier veut agir contre les excès de vitesse

C'est à Mont-Soleil que cela se passe 13
Journées publiques exceptionnelles dès demain

Des progrès évidents 16
Proche d'une victoire, le FC Courtelary féminin !

Tous à la Fin-des-Fourches !
Pour le 100° anniversaire du FC Saint-Imier, le terrain imérien accueillera la semaine prochaine deux matches internationaux des moins de 16 ans.
Entrée gratuite et beau jeu garanti mardi soir ! 17



CHEZ Camille Bloch, il y a tout pour séduire le visiteur

Réclame



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary
soutient la

Fête de lutte du Jura bernois
samedi 18 et dimanche 19 mai 2019
Péry – La Heutte



Nous serons présents le dimanche
aux alentours du centre communal
cec.clientis.ch

ICI

votre annonce aurait été lue

4 col x 30 mm (115 fr. + TVA)

PLR

Les Libéraux-Radicaux



Votations du 19 mai 2019

OUI À LA MAISON DE LA MUSIQUE

PLR SECTION DE SAINT-IMIER



En raison de la cessation d'activité du
D^r Francis Chammartin au 31 mars 2019,
nous avons le plaisir d'annoncer que sa
consultation est reprise par :

Prof. Uwe Kurt Schiemann

Médecin-chef, service de médecine du site de Saint-Imier
Spécialiste en gastroentérologie

Le Prof. Uwe Kurt Schiemann consulte le mardi.
Les rendez-vous peuvent être pris au **032 942 21 30**.



ARC

Alternative
régionale & communale
Saint-Imier

Votation municipale
19 mai 2019



• Une solution innovante pour réhabiliter l'ancien manège

• Un investissement minimal pour la commune

• Une offre complémentaire pour renforcer l'attrait de la région

• Aucun effet sur la fiscalité

votez OUI au projet
de Maison de la musique

www.arc-saint-imier.ch



Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

Menu de la Fête des Mères

Dimanche 12 mai

Entrée
Mélange de bruschetta

Premier plat
Roulé au saumon
Avec ses asperges sauce hollandaise

Deuxième plat
Filet de Saint-Pierre
Sauce à l'orange et au Grand Marnier
Avec riz et légumes

Dessert
Cuore di Mamma

— 48 francs —

Restaurant
La Croix Fédérale
Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte
071 310 02 86





OUI
à la loi
sur les
armes

«Le texte négocié respecte notre
tradition du tir et garantit l'échange
d'informations.»

Peter Bohnenblust,
Capitaine lib.

securite-oui.ch



LA ROSERAIE

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h :
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Favorisez
nos annonceurs

www.driving-school L -richard.ch

Premiers secours:
ven 19h-22h et
sam 9h-17h

Cours de base 1
samedi 13h30-17h30
11 mai 2019

Cours de base 2
toutes les semaines à
Bienne ou Tavannes

Cours de base 3
8 juin 2019

Cours de sensibilisation
lundi – jeudi 19h-21h
17 – 20 juin 2019
26 – 29 août 2019
21 – 24 oct. 2019

Dr. Schwab 5, 2610 St-Imier
Inscription: www.driving-school-richard.ch / 032 325 2000



Christian Constantin
en visite à Courtelary

Vendredi 21 juin, 18h
Salle communale de Courtelary

Cette soirée unique dans la région a pour
but de soutenir le club et ses juniors.

La conférence débat et le souper (filets
de perches façon René à gogo) pour 49
francs par personne (hors boisson).

Inscription obligatoire jusqu'au 25 mai
marco.torreggiani@bluewin.ch



Yannik Paratte (journaliste
des sports à la RTS)



Yannik Paratte (journaliste
des sports à la RTS)

SAMD-24h-APPEL D'URGENCE

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.– par mois chez vous
et également en déplacement.



Pour vous – chez vous
SAMD
Tramelan et
Mont-Tramelan

Plus d'informations: Service d'aide et de maintien
à domicile de Tramelan et Mont-Tramelan (SAMD),
téléphone: 032 487 68 78 ou www.samd.tramelan.ch

COURTELARY

Samedi 11 mai dès 10 h
(Espace Nicolas Béguelin)

FÊTE DU PRINTEMPS
ET PARRAINAGE
DES FONTAINES

Ambiance de fête – Liquidation de la brocante
CANTINE – RESTAURATION CHAUDE À MIDI

Se recommande: Société de développement
et d'embellissement de Courtelary

Votations du 19.05.2019



vous recommande de voter

Votations fédérales :
OUI à RFFA
NON à la loi sur les armes

Votation cantonale sur l'aide sociale :
OUI au projet du Grand Conseil

NON au projet Populaire
Cocher le projet du grand Conseil à la question subsidiaire

Merci de votre soutien !

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Un grand merci !

Le 3 mai dernier s'est déroulée la marche de mobilisation contre la fermeture de l'office de poste du village d'Orvin. A notre grande satisfaction, cette marche a réuni plus de 200 personnes! Le conseil municipal tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette manifestation et qui ont signé la pétition.

Un grand merci également à Manfred Bühler (conseiller national) pour sa présence, aux médias régionaux et aux sonneurs de cloches d'Orvin qui ont animé le cortège. Nous vous informerons de l'impact que cela a eu auprès de La Poste CH et ne manquerons de vous faire part de la suite du dossier. | *le conseil municipal*



ORVIN

Belle démonstration musicale

A Orvin, l'Harmonie a visé juste en confiant les rênes de la direction à Johnny Vicenzi depuis 10 ans, sans oublier la mise sur pied d'une équipe de jeunes sous la dénomination de l'EJMO depuis 5 ans. Quelles belles réussites et démonstrations du talent de la quinzaine de jeunes qui ont conquis les 300 personnes présentes. Benjamin Mottet a démontré son talent au cornet à pistons avec l'interprétation de *Sally Gardens*, sous les ovations du public. Faisant suite à cette prestation, l'Harmonie forte de sa trentaine de membres a également conquis l'auditoire par une parfaite maîtrise instrumentale.

Un petit gage est venu perturber le directeur lors du départ de *Crazy Little Thing Called Love*: Johnny a levé la baguette mais aucun musicien n'a pris le départ. Venu de nulle part, l'on dispose alors un fauteuil pour y installer le directeur qui dans cette position assistera à l'interprétation du premier morceau



Le directeur a assisté à l'interprétation du premier morceau dirigé en 2009, année de sa nomination

Remerciements

Nous remercions sincèrement nos donateurs qui nous ont gracieusement offert les morceaux interprétés lors de notre concert: Amicale de la Fanfare, Orvin (*Crazy Little Thing*); Bourquin Françoise et Jean-Pierre, Orvin (*Oh Waterlooplein*); Centre Equestre Le Foncèt, Orvin (*It's raining men*); Chorale Le Chandor, Orvin (*Sally Gardens*); Fritz Fankhauser Sàrl, Orvin (*Anton aus Tirol*); Pascal Léchet, Orvin (*Moment for Morricone*); Humbert Mottet, Orvin (*Semper Fidelis*); Pierre-Alain Schneuwly, Evillard (*Mexican Holidays*); Francesco Vicenzi, Orvin (*Sardou Super Star*); Rose-Marie Villars, Evillard (*Dent Blanche*).

Le comité et les musiciens de l'Harmonie remercient sincèrement les nombreuses personnes présentes à notre Concert ainsi que toutes celles et ceux qui, par leurs dons ou leurs aides en coulisse (cuisine et débit, déco, nettoyage, peinture, sono, musiciens, etc.) ont permis la réussite de cette belle soirée.

Hit-parade du concert

Le public a voté massivement et a porté son choix sur les morceaux suivants: 1^{er} *Moment for Morricone* (31 %); 2^e *It's raining men* (17 %); 3^e *Anton aus Tirol* (14 %). Le prix du petit concours est décerné par tirage au sort à Pierre-Alain Juillerat, d'Orvin. Nos félicitations.

Course aux œufs 2019 annulée

Pour des raisons de surcharge du calendrier, la Course aux œufs de cette année est annulée. Des infos quant à la prochaine édition paraîtront dans ces colonnes en temps utile. | *tho*

dirigé en 2009, année de sa nomination.

Pour clôturer la soirée musicale, les comédiens de la fanfare l'Harmonie de Prêles ont brillamment démontré leur maturité avec la présentation d'une comédie en un acte de Danif Alain sous le titre *C'est qui*

qui s'en occupe. Michel Boillat, Chantal Praz, Carole Giauque, Emilie Giauque, Louis Tschanz, Isabelle Muzitelli, metteure en scène et Pascal Sprunger ont su rendre cette pièce avec les touches d'humour qui ont conquis les auditeurs présents. | *jc*



Benjamin Mottet a démontré son talent au cornet à pistons

FÊTE DE LA TÊTE DE MOINE

Un succès à Corgémont



Anouk et Marc-André Girardin

Lors de la Fête de la Tête de Moine à Bellelay, la Fromagerie de la Suze à Corgémont a remporté les deux Girolles d'or pour les catégories classique et réserve. Nous tenons à féliciter et remercier la Famille Girardin ainsi que tous les employés pour leur engagement et surtout leur dévouement durant l'année écoulée. Nous remercions ici

également les dix-sept familles paysannes qui fournissent du lait d'une excellente qualité.

Cette magnifique récompense est le fruit de beaucoup de travail et d'une bonne collaboration. Merci à tous!

| *le comité de la société coopérative de Fromagerie de la Combe-du-Bez*

COMMISSION 3^E ÂGE DU BAS-VALLON

Marche découverte

Lundi 27 mai

But de l'excursion: la source de la Dou. Circuit: Villeret-Source de la Dou-Villeret. Déplacement en voiture jusqu'à Villeret. Prendre de quoi se désaltérer et petit pique-nique éventuel. Parcours facile, durée de marche env. 2h30.

Randonnée ouverte à toutes personnes intéressées! Lieux de rendez-vous: Péry, place de la gare, 13h15; Orvin, place du village, 13h; Vauffelin, place de parc de l'église, 13h. Pour un service de transport jusqu'au lieu de rendez-vous ou des renseignements supplémentaires, veuillez contacter: Gilbert Grosjean, 032 485 14 03 ou Josée Medici, 032 358 15 69. Au plaisir de vous rencontrer nombreux.

COLLECTES DE SANG DANS LE BAS-VALLON

Recherche de bénévoles pour une action pleine de bon sens

Le Service régional neuchâtelois et jurassien de transfusion sanguine CRS, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, alimente en produits sanguins les hôpitaux régionaux, notamment ceux de Saint-Imier et Moutier, et il fait également partie de la réserve nationale. Pour mener à bien sa mission, il compte sur la solidarité de la population et se déplace avec son unité mobile dans différentes localités du Jura bernois et des cantons du Jura et de Neuchâtel. Pour le Vallon, deux collectes sont organisées deux fois par an à Saint-Imier et à Corgémont.

Ces actions solidaires ne pourraient avoir lieu sans la précieuse présence de bénévoles locaux. Leurs tâches sont diverses et permettent le bon

déroulement des collectes en collaboration étroite avec le personnel du Service de transfusion.

Après plusieurs années au service de cette cause, les samaritains de Corgémont souhaitent passer le relais à d'autres forces vives. Manuela Zürcher, responsable actuelle, ainsi que la direction du Service de transfusion lancent un appel à la population du Bas-Vallon, afin de mettre en place un nouveau groupe de bénévoles dès la saison 2020. Bien qu'historiquement cette collaboration ait été essentiellement assurée par les sections de samaritains (ce qui est encore le cas dans la majorité des lieux desservis), il n'est pas indispensable d'être formé aux pratiques de soins.

Les personnes intéressées seront conviées à une soirée d'information à l'issue de laquelle elles pourront, si elles le souhaitent, intégrer une nouvelle équipe.

Merci de bien vouloir prendre contact directement avec Madame Zürcher (078 824 66 86, manu.zurcher@bluewin.ch) ou avec le Service de transfusion à La Chaux-de-Fonds (032 967 20 34, srnjts.cx@ne.ch).

Le prochain don du sang aura lieu le jeudi 16 mai à la salle de spectacles à Corgémont de 17h à 19h30. Les nouveaux donneurs seront les bienvenus jusqu'à 18h30. Venez nombreux... | *l'équipe dynamique du Don du Sang*

GYM DAMES PLAGNE

Remerciements

Vous n'avez pas fait de bataille de boules de neige, ni d'igloo, ni de bonhomme de neige dimanche dernier, mais vous avez participé au petit-déjeuner organisé par la Gym dames. Un grand merci à vous d'avoir bravé les intempéries et d'être venus si nombreux. Nous remercions également le FC Plagne qui, comme de coutume, nous a mis la buvette à disposition. | *mya*

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Place de jeux de Frinvillier

Des déprédations ont été constatées sur cette place qui vient d'être fraîchement rénovée. Des plaques d'Eternit ont été cassées de même que le fil inférieur de la barrière. Ces faits sont inacceptables et le conseil municipal condamne ces actes imbéciles. Une surveillance plus étroite sera mise en place ces prochains temps et d'éventuels responsables seront poursuivis. L'exécutif remercie les usagers de faire preuve de respect. | *cm*



Immobilier

À LOUER À SONVILIER

Rue de la Gare 4

Magnifique duplex de 5,5 pièces

Appartement lumineux, avec beaucoup de cachet, situé au centre de la localité, à proximité immédiate des écoles, des commerces et de la gare CFF. Cuisine ouverte sur grand séjour-salle à manger, salle de bains avec double lavabo, 3 chambres, mezzanine, jardin commun, poss. jardin potager, cave. Entièrement rénové. Disponible de suite.

1200 fr. + 320 fr. AC

Possibilité de louer deux places de parc pour chacune 30 fr. par mois.

Contact : 4E SA
079 962 15 48



À LOUER À SAINT-IMIER

Rue de la Clef 27

Appartement de 3 pièces

Cuisine agencée, balcon, concierge...

Libre de suite. 650 fr. + 230 fr. a.c.

032 941 15 71 ou 079 431 29 60

À LOUER À CORGÉMONT

pour le 1^{er} juin où à convenir

joli petit studio meublé

cuisine, salle de bain douche, une place de parc pour voiture.

Loyer : 430 fr. charges comprises.

Tél. 032 489 33 73

À LOUER À ORVIN

Joli 2 pièces

Avec place couverte ensoleillée, nouvelle cuisine, garage. Libre de suite.

Loyer : 1 000 fr. (charges comprises).

032 358 15 28

À VENDRE À PÉRY

rue des Tilles 21

2 garages en collectif

Prix intéressant. Libre de suite.

Tél. 032 485 12 85

emploi • à vendre • à louer

concerts • menus • etc.

UNE ANNONCE : UNE ADRESSE

fac@bechtel-imprimerie.ch

En vente à l'imprimerie

BAUX À LOYER

Emplois

L'imprimerie Bechtel SA à Courtelary est une entreprise en pleine expansion.

Nous recherchons pour une date à convenir un

technologue en impression CFC (imprimeur) à 100 %

Autonome et consciencieux, expérience sur machine à feuilles (Speedmaster 4 couleurs et machine offset une couleur).

Si travailler dans un cadre familial, avec indépendance et avec un esprit d'initiative vous intéresse, nous attendons avec plaisir votre candidature accompagnée des documents usuels jusqu'au 29 mars 2019.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4
2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch

À LOUER À SAINT-IMIER

Appartement 4,5 pces

Rustique avec poutres apparentes. Cuisine agencée habitable, cheminée, balcon.

Location : 1550 fr. charges comprises. Garage : 120 fr.

Renseignements : Laiterie Demont, 032 941 43 32

À LOUER À CORTÉBERT

à partir du 1.9.2019 dans maison à 2 appartements

6½ pces sur 2 étages

1^{er} : 3 ½ pces, cuisine agencée, salle de bains (balcon).

2^e : 3 chambres, douche, wc.

Cave, galetas, place de parc devant l'entrée.

Commun : buanderie, wc en sous-sol, cabane de jardin, 3 terrasses dont une avec cheminée.

Loyer : 1600 fr. charges comprises

Rens. : 076 675 96 69

Emplois



Afin de compléter notre équipe, nous cherchons un

ferblantier-couvreur à 100%.

Entrée en fonction de suite ou à convenir. Permis de conduire obligatoire.

Merci d'envoyer vos CV et lettre de motivation à info@jganguillet.ch ou

J. Ganguillet Sarl
Ferblanterie-Couverture
Vieille-Route 43, 2612 Cormoret
www.jganguillet.ch

La Fondation La Pelouse à Saint-Imier met au concours, pour ses secteurs « crèches » et « école à journée continue », deux places de formation :

d'éducateur/trice de l'enfance en cours d'emploi

Entrée en fonction : août 2019

Exigence : avoir réussi les examens d'entrée à l'école Pierre Coullery ou autre école de formation.

Dossiers à envoyer à : Fondation La Pelouse, Case postale 64, 2610 Saint-Imier

Saint-Imier
www.lafetedesvoisins.ch
032 942 44 94

la fête des voisins
Immobilier en fête

LA FÊTE DES VOISINS 2019

VENDREDI 24 MAI

La deuxième édition imérienne de la Fête des voisins se déroulera le vendredi 24 mai dès 18h!

C'est l'occasion de profiter d'un moment convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de votre immeuble, de votre rue ou de votre quartier. Et c'est vous qui choisissez quelle dimension vous voulez donner à l'événement!

Vous souhaitez participer? Rien de plus simple:

- inscrivez-vous auprès du Service de l'action sociale (par téléphone au 032 942 44 94 ou par e-mail à social@saint-imier.ch);
- vous recevrez alors le kit de l'organisateur, comprenant matériel promotionnel, cartons d'invitation, ballons, t-shirts, verres réutilisables, bons CIDE et plein de petits cadeaux pour agrémenter la Fête;
- vous glissez les cartons d'invitation dans les boîtes aux lettres ou sous les portes de vos voisins.

Bonne Fête des voisins!

Avec le soutien de

Clientis Caisse d'Epargne Courtelary

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

PAROISSE DE VILLERET

Mercredi 15 mai dès 12h à la Cure

SPAGHETTIS PARTY

Salade, spaghettis (3 sauces), café et dessert.

Prix indicatif : 12 fr. par personne

Les recettes de ce repas seront versées à des projets humanitaires dans le Tiers-Monde.

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux ! Bon appétit !



La Résidence Les Roches, un EMS situé à Orvin, accueille 49 personnes âgées, dont 9 dans une unité psycho-gériatrique. Notre institution recherche pour le 1^{er} juillet 2019 ou une date à convenir:



Responsable du secteur Intendance à 80%

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre site internet: www.residence-les-roches.ch

SAINT-IMIER
TERRE D'ÉNERGIES

MISE AU CONCOURS

Suite au départ de la titulaire, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

Collaborateur/trice administratif/ve à 50 % au sein de l'agence AVS

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction : 1^{er} juillet 2019 ou date à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Collaborateur/trice AVS », jusqu'au 25 mai 2019.

MANFRED DIT ++



OUI A LA REFORME FISCALE ET FINANCEMENT DE L'AVS

Manfred Bühler, Conseiller national UDC, Maire de Cortébert

«Un plus pour l'AVS. Un plus pour la Suisse en tant que site de recherche et développement. OUI à l'AVS !»



STOP! Liberticide: Non à la loi UE sur les armes en Suisse!





Non au diktat de l'UE - qui nous désarme

Lynn Ferrière au foyer, mère de deux enfants et thésiste PSC



Une situation financière plutôt enviable

Bonne année comptable 2018, avec un fort degré d'autofinancement



Péry-La Heutte présente la quotité fiscale la plus basse du Jura bernois

A l'heure de commenter les comptes 2018, les premiers qu'il boucle pour la commune de Péry-La Heutte, Gaëtan Hirschi souligne que plusieurs indicateurs révèlent la bonne santé financière de la collectivité. Pour exemple : le degré d'autofinancement est passé, entre 2017 et 2018, de 72 % à 190 % au compte global, de 64 % à 97 % au compte général.

Confortable

Même si son endettement net a augmenté l'an dernier, pour atteindre quelque 5,8 millions de francs, le bilan de la

commune présente une bonne structure. Gaëtan Hirschi le précise, non sans ajouter qu'une diminution de la dette n'est pas à l'ordre du jour. « Elle ne serait pas compatible avec la politique d'investissements dessinée par les autorités. »

Voilà qui n'est d'ailleurs pas problématique, car tout en offrant la plus basse quotité fiscale du Jura bernois (1,6, comme Romont), Péry-La Heutte est dans une situation plutôt confortable, avec 5,5 millions de francs de capitaux propres (ils ont augmenté d'un demi-million en 2018 !) pour 5,7 millions de capitaux étrangers.

« Avec les actifs à court terme, nous aurions largement de quoi couvrir les capitaux étrangers à court terme ; ce n'est pas forcément le cas de toutes les communes », se réjouit l'administrateur des finances.

Le personnel coûte moins cher

Parmi les améliorations, on mentionnera que les charges de personnel ont entamé, en fin d'année dernière, un mouvement descendant qui va se poursuivre en 2019. Cette diminution attendue est due au rajeunissement sensible du personnel, à une légère réorganisation et à une gestion en rapport direct avec les besoins. Une bonne gestion, estime l'administrateur des finances, non sans préciser que l'an passé, certains postes ont été dédoublés provisoirement pour permettre le transfert de connaissances entre les employés sortants et leurs successeurs.

Dans le domaine du personnel toujours, on précisera avec Gaëtan Hirschi qu'au poste des charges de transfert, on constate des imputations internes très différentes de l'année 2017. L'installation d'une machine à timbrer, début 2018, permet en effet d'attribuer clairement à chaque compte les heures de travail effectives, et non plus des estimations. Voilà qui n'a certes aucune influence sur le résultat final, mais permet aux comptes de coller à la réalité du terrain.

... les intérêts aussi

A relever que les charges financières évoluent également à la baisse, grâce à la conclusion l'an dernier d'emprunts à long terme à des taux très intéressants, et même d'un emprunt à court terme à taux négatif. Une évolution qui se confirmera cette année, pour autant que la commune ne doive pas emprunter massivement à des taux soudainement plus élevés.

Votation fédérale du 19 mai

Cette votation aura lieu au local de vote de la commune de Péry situé dans la maison communale de Péry dimanche 19 mai de 10 h à 11 h.

Les citoyennes et citoyens qui, depuis la dernière votation, ont acquis le droit de vote en matière fédérale et cantonale et communale, sont invités à se faire inscrire au bureau municipal jusqu'au jeudi 16 mai à 17 h.

Le registre électoral est déposé au bureau municipal pendant le délai légal où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les citoyennes et citoyens qui n'auraient pas reçu leur carte de vote lors de la distribution, sont invités à en faire la réclamation au bureau municipal jusqu'au jeudi 16 mai à 17 h.

Le bureau électoral pour ladite votation est composé comme suit :

Président : Sunier Thierry.
Membres : Chavaillaz Yanik, Secrétaire, Christen Marianne, Santschi Rachel, Kiener Marie Claire et Wickart Jean.
Remplaçants : Humbert Véronique, Aufranc Alice.
| conseil communal

Les chiffres principaux

- Le compte global 2018 roule sur 8,3 millions de francs et boucle sur un excédent de recettes de quelque 200 000 francs, alors que le budget prévoyait un excédent de charges de 178 000 francs ; on y constate donc une amélioration de 378 000 francs, soit 4,6 %.
- Après amortissement supplémentaire de quelque 33 000 francs, le compte général (7,3 millions de charges) présente pour sa part un excédent de revenu de 20 000 francs, qui ira augmenter d'autant la fortune communale.
- Les Financements spéciaux (FS) bouclent positivement : 128 000 francs pour l'alimentation en eau, 20 000 pour le traitement des eaux usées et 32 000 pour la gestion des déchets.
- Les investissements ont atteint 1,15 million de francs l'an dernier (1,62 au budget, 1,36 aux comptes 2017). La différence, par rapport aux prévisions, tient notamment au retard pris dans la rénovation de l'ancien collège de Péry, actuellement en cours, dans l'achat d'un bus scolaire moins onéreux (42 000 francs, alors qu'étaient budgétés 80 000 francs), ainsi que dans la durée plus longue des travaux de réfection du chemin du Monnet, dont une partie seront ainsi facturés cette année.
- Ces comptes seront présentés en assemblée municipale du 24 juin prochain à La Heutte.

Au titre de la formation, les charges ont par contre augmenté, alors même que la part communale au traitement des enseignants est demeuré plutôt stable. La grande différence provient de la participation aux frais d'écologie dans d'autres communes, qui a coûté près de 89 000 francs de plus que prévu au budget ; Bienne a en effet facturé une somme nettement plus importante que précédemment, eu égard au nombre croissant d'élèves de Péry-La Heutte scolarisés en filière sport/musique-études.

Investissements payants

Si l'entretien des routes a coûté globalement un peu plus que prévu, celui du réseau d'eau a vécu la situation inverse : à peine plus de 30 000 francs utilisés pour les conduites d'eau potable, contre 90 000 au budget. Des recettes plus élevées s'ajoutant par les taxes, le FS ad hoc a pu être alimenté par quelque 128 000 francs l'an dernier, alors qu'on pensait pouvoir y affecter 44 000 francs seulement.

Une amélioration notable est constatée également, en raison des mêmes facteurs, au compte des eaux usées.

« Il n'est vraiment pas usuel de pouvoir réaliser des économies dans le domaine des eaux, il faut rester prudent dans l'analyse de ces chiffres en vue des années à venir », souligne Gaëtan Hirschi. En se réjouissant que la commune ait consenti les années

précédentes les investissements nécessaires pour (re)mettre son réseau de canalisations en très bon état.

Taxe à la hausse ?

Le FS de la gestion des déchets boucle favorablement lui aussi, tandis que celui des énergies renouvelables a pu être alimenté par près de 30 000 francs (la moitié des recettes de la vente d'énergie produite par turbinage).

Pour ce qui concerne le service du feu par contre, il a fallu prélever quelque 44 000 francs dans le FS pour équilibrer les comptes 2018 ; ceci quand bien même les interventions ont été fort heureusement nettement moins nombreuses qu'en 2017. Riche de 250 000 francs, ledit Financement risque bien de s'assécher rapidement.

Les recettes provenant de la taxe d'exemption atteignant 108 000 francs au total l'an dernier, pour des charges de 173 000 francs, les autorités planchent sur l'éventualité d'une hausse de cette taxe. La question est ouverte, sachant que le taux pratiqué à Péry-La Heutte est inférieur par exemple à celui de sa voisine Sonceboz-Sombeval.

Dans la cible

En conclusion, Gaëtan Hirschi souligne que les autorités municipales ont globalement respecté le budget de près et qu'il apparaît bien difficile de compresser encore les coûts. | *cm*

Attention à la RFFA...



Les rentrées d'impôts sur les personnes physiques ont augmenté l'an dernier

Les revenus fiscaux ont une nouvelle fois passé l'an dernier la barre des 6 millions de francs (5,8 millions au budget, 6 mio aux comptes 2017). Les impôts sur les personnes physiques ont réservé une bonne surprise, avec un total de 3,017 millions, soit 3 % de plus qu'au budget 2018 et aux comptes 2017.

Les impôts sur le bénéfice des personnes morales ont pour leur part révélé une belle stabilité, alors même que l'année 2017 avait été considérée comme un exercice exceptionnellement favorable. Faut-il y voir un mouvement durable ? Il serait bien hâtif de l'affirmer, sachant que si le peuple approuve la RFFA (réforme fiscale soumise au vote populaire le 19 mai prochain), Péry-La Heutte perdra quelque 10 pour cent des rentrées à ce titre, soit environ 250 000 francs selon les prévisions actuelles.

PÉRY

Nouvelle Poste



Danielle Beraldo, gérante, et Virginie Bélat informent la clientèle que le magasin Volg sera fermé du dimanche 12 mai au mardi 14 mai afin d'installer le nouvel emplacement du

géant jaune « La Poste », dès le 20 mai. Les heures d'ouverture sont les suivantes : lundi au vendredi de 7 h à 19 h, le samedi de 7 h à 17 h et le dimanche de 8 h à 12 h. | *jc/*



La gare à la veille d'un grand chantier

Pour la convivialité, la sécurité et le respect de la LHand

La gare locale pourrait subir ces prochaines années une mue importante, axée à la fois sur le respect de la LHand (Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées) par les CFF et sur une convivialité souhaitée dans le quartier par la Municipalité.

Emmenée par le maire, René Rimaz, et le secrétaire municipal, Jean-Rodolphe Zürcher, une délégation des autorités locales a rencontré fin avril des représentants des CFF. A

cette occasion, chacun a pu faire connaître en détails ses souhaits et ses projets pour l'avenir de la gare de Sonceboz-Sombeval.

Zone de rencontre en esquisses

Ainsi le Conseil municipal a-t-il exprimé son désir de transformer les alentours immédiats du bâtiment en une zone de rencontre, telle qu'il en existe près des gares de Porrentruy ou Tramelan notam-

ment. Un tel aménagement permettrait de redonner de la convivialité à ce quartier et surtout d'y assurer la sécurité des usagers, enfants, piétons et deux-roues en particulier.

Dans cette optique, la Municipalité souhaite pouvoir reprendre à son compte la rue de la Gare, actuellement propriété de la grande régie.

Les élus ont présenté aux CFF des esquisses sommaires de leur projet, réalisées par le bureau d'ingénieurs biennois Dudler, qui est spécialisé en aménagement de l'espace bâti, en collaboration avec Daniel Croptier, urbaniste de la commune.

Un écho favorable

Or les CFF voient d'un œil très favorable la création d'une zone de rencontre, eux qui affirment faire de bonnes expériences dans les gares où ce type d'aménagement a été réalisé. Leurs émissaires se sont dit prêts à militer pour une vente à la Municipalité d'une partie de la rue de la Gare, ainsi que pour une participation financière non négligeable de la régie aux travaux nécessaires.

Les desiderata du Conseil municipal feront incessamment l'objet d'un courrier officiel envoyé à la direction des chemins de fer.

Gros investissements sur la Gare elle-même

Durant cette rencontre, les CFF ont par ailleurs présenté aux élus locaux l'avant-projet du chantier prévu de leur part pour mettre la gare de Sonceboz-Sombeval en conformité avec la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées. Ils ont précisé que dans un avenir assez proche, des travaux seront effectués pour que les quais, ainsi que l'accès au sous-voie et aux voies 2 et 3, répondent parfaitement aux exigences en matière d'accessibilité, notamment par les fauteuils roulants. Il est entre autres prévu d'installer un ascenseur au centre de la rampe tournante actuelle.

A court terme

De surcroît, et à plus court terme, les CFF projettent de rénover et réaménager complètement le rez-de-chaussée du bâtiment de la gare, actuellement vide, afin d'y créer des

surfaces commerciales qui seraient mises en location. Il apparaît que ce type de locaux est actuellement prisé par certains indépendants, qui en apprécient tout particulièrement l'accessibilité par les transports publics.

Pour ce projet immobilier, une demande de permis de construire devrait être déposée en août prochain déjà. | *cm*

Sentier vers Corgémont

Le Conseil municipal a exprimé aux CFF son désir de leur acheter les parcelles 295 et 331 de Sombeval, sur lesquelles circulent, au nord de la voie le sentier menant de la Bienna à Corgémont, et au sud une partie du chemin conduisant aux Covos. Ce transfert, pour une somme symbolique, ne semble poser aucun problème. Les émissaires des CFF se sont montrés tout à fait acquis à l'idée. | *cm*



Le rez-de-chaussée de la gare, actuellement inoccupé, sera probablement rénové pour abriter des surfaces commerciales

Malés: le dossier réapparaîtra

La Municipalité et les chemins de fer ont abordé également la question du ruisseau des Malés, en particulier le mauvais état de son passage sous la ligne ferroviaire. Les CFF ont annoncé qu'ils entreprendront rapidement des travaux d'entretien pour améliorer provisoirement ce passage. Mais ils ont affirmé aussi qu'ils attendent de la Commune qu'elle remette l'ouvrage sur le métier, en vue de réaliser la revitalisation de ce ruisseau. Une revitalisation qui permettrait de diminuer les arrivées massives d'eau sur et sous la ligne en cas de crue. La grande régie affirme qu'elle demeure prête à investir une somme de 400 000 francs, pour réaliser un passage idéal du ruisseau sous la voie, mais à la condition sine qua non que la revitalisation du cours d'eau ait été menée dans les règles de l'art. Conséquemment, le Conseil municipal estime que ce dossier sera ressorti des tiroirs et remis à l'étude dans les cinq à dix prochaines années. On rappellera que la revitalisation du ruisseau des Malés avait été refusée, en assemblée municipale de juin 2017, par 21 voix contre 20. | *cm*



Les CFF envisagent de mettre la gare et ses quais, notamment, en conformité avec la Loi fédérale sur l'égalité pour les handicapés (LHand)



Au centre de la rampe menant au passage sous-voie pourrait être construit un ascenseur



La grande régie est favorable à l'instauration d'une zone de rencontre au Sud de la gare

Des places au Soleil

La crèche municipale Au P'tit Soleil annonce qu'elle a encore quelques places libres pour la rentrée d'août prochain; toutes s'adressent exclusivement aux plus jeunes, à savoir des enfants nés entre octobre 2017 et avril 2018. C'est ainsi que l'institution pourra encore accueillir deux petits pour la journée du lundi et pour celle du jeudi. Le vendredi demeure une seule place disponible. Les parents intéressés s'adresseront aux codirectrices, Simone Romang et Lucie Flück, au 032 489 33 89. | *cm*

Offre de travaux d'été

Pour les travaux de nettoyage estival effectués dans les bâtiments communaux, la Municipalité cherche cet année encore deux aide-concierges prêts à s'engager du lundi 8 au vendredi 19 juillet (samedi et dimanche exclus bien entendu). Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer au secrétariat municipal (032 488 33 00, apprenti@sonceboz.ch), jusqu'au mercredi 10 mai prochain. En cas d'offres surnuméraires, la préférence sera donnée aux habitants de la localité. | *cm*

Au programme de l'assemblée

Le Conseil municipal a mis au net lundi soir l'ordre du jour définitif de l'assemblée municipale agendée au lundi 17 juin 20h, à la halle de gymnastique. Premier rappel: cette séance législative sera précédée, à 19h au même endroit, d'une présentation publique du projet de Maison de l'enfance. Ce projet fera l'objet d'une votation populaire le dimanche 30 juin. Objet principal de l'assemblée, les comptes municipaux de l'exercice 2018, lesquels ont fait l'objet d'une présentation circonstanciée dans la dernière édition en date de ce journal. Rappelons que les ayants-droit sont appelés à approuver dans un premier temps deux attributions, d'un demi-million chacune, au Financement spécial relatif à la fluctuation de la fiscalité communale d'une part,

au Financement spécial relatif à l'entretien ou la construction des bâtiments communaux rue des Prés 5 et de l'enfance, d'autre part. Un crédit supplémentaire de 50 000 francs, pour le collecteur d'eaux usées et eaux claires du haut du Brahon, sera également soumis aux citoyens présents, qui se prononceront ensuite sur le nouveau règlement du service dentaire scolaire. Ce règlement pourra être consulté au secrétariat municipal, dès le 17 mai prochain et jusqu'au jour de l'assemblée. Deux arrêtés de comptes seront présentés pour information, qui concernent respectivement la construction des nouveaux pavillons scolaires et la rénovation des bâtiments de l'Ecole secondaire du bas-val-lon. | *cm*

Stationnement bientôt interdit

Le long de la rue de la Combe et de la partie Est de l'Euchette, le stationnement des véhicules privés, le long de la chaussée, pose de sérieux problèmes pour les véhicules d'urgence. On n'ose imaginer ce qui se produirait en cas d'incendie ou autre besoin d'intervention rapide, sachant que le déneigement a été sérieusement entravé l'hiver dernier. Aussi le Conseil municipal a-t-il décidé de promulguer une interdiction de stationner le long de ces rues, valable de chaque côté de la chaussée. Cette interdiction fera l'objet d'une publication officielle avant l'été et les signaux ad hoc seront alors installés. Les autorités remercient les bordiers de se conformer à cette nouvelle directive, laquelle a pour but de garantir la sécurité de tout un chacun et en particulier des habitants de ce quartier. | *cm*

Place aux caisses à savon !

Le Grand prix Caisse d'épargne de caisses à savon 2019 se déroulera le dimanche 26 mai prochain. Comme de coutume, la rue de l'Envers devra être fermée à tout trafic ce jour-là, depuis son numéro 34 et jusqu'au croisement avec le Pourpoint. Un itinéraire de déviation sera signalé, qui devra notamment être utilisé par les participants au Tir en campagne, aussi bien durant les essais que pendant l'épreuve en elle-même. Les bordiers et les visiteurs sont par avance remerciés de la compréhension dont ils feront preuve face aux inconvénients générés par cette sympathique et traditionnelle compétition. | *cm*

Jour J -16 pour la fameuse course de caisses à savon de Sonceboz

Petits permis de construire selon l'art 27 DPC

Requérants : Tièche Laurent et Carinne, Champ de la Pierre 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Auteur du projet: Tièche Laurent et Carinne, Champ de la Pierre 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Propriétaire foncier: Tièche Laurent et Carinne, Champ de la Pierre 9 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Projet: mise en place d'une cabane de jardin avec grill; lieu-dit: Champ de la Pierre 9, parcelle N° 1057, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Dimensions: selon plans déposés. Genre de construction: fondation: béton; parois: en bois, couleur brun; toiture: toile goudronnée, couleur gris. Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 10 juin 2019.

Requérants: Hirschy Ludovic et Monia, Champ de la Pierre 7 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Auteur du projet: Hirschy Ludovic et Monia, Champ de la Pierre 7 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Propriétaire foncier: Hirschy Ludovic et Monia, Champ de la Pierre 7 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Projet: construction d'un mur de soutènement en moellons; lieu-dit: Champ de la Pierre 7, parcelle N° 1056, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval. Dimensions: selon plans déposés. Le dossier peut être consulté au bureau municipal où les oppositions doivent être adressées jusqu'au 10 juin 2019.

Le mardi 14 mai, dès 7 h 45, les élèves de l'école primaire ramasseront le vieux papier; nous vous prions de respecter les consignes suivantes, afin de garantir un ramassage efficace: – paquets bien ficelés – pas de plastique – pas de carton – pas de cabas Les personnes ayant de la peine à se déplacer peuvent s'annoncer à l'avance auprès de l'école (032 489 21 17), afin que les élèves viennent chercher le papier dans leur appartement ou leur cave. Le produit de ce ramassage servira à financer partiellement le camp de ski qui aura lieu durant l'hiver 2020. Nous vous remercions de votre collaboration. | *école primaire de Sonceboz-Sombeval*

| *police des constructions*

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Les cassons combustibles mercredi prochain

La prochaine collecte des cassons combustibles se déroulera le mercredi 15 mai. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention: les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi: le bois issu de démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte.

Seulement les grands!

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grandes dimensions uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc). Tout

objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères. | *cm*

Le jeudi !

Les autorités rappellent que les sacs d'ordures ménagères doivent impérativement être déposés le jeudi matin, juste avant la collecte, et non la veille au soir. | *cm*

Ramassage de papier

Mardi 14 mai, dès 13 h 50, les élèves de l'ESBV procéderont au ramassage du vieux papier. Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes.

- paquets solidement ficelés
- pas de carton
- pas de plastique

Délégations

Denis Bessire répondra pour l'Exécutif à l'invitation du Cercle de communes du Bas-Vallon, qui tiendra son assemblée annuelle le 16 mai prochain à Romont.

Le 20 juin à Tramelan, les autorités seront représentées par Michel Tschan à l'assemblée des délégués du syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois.

A l'assemblée d'ACL (art, culture, loisirs) Sonceboz-Corgémont, le jeudi 27 juin dans notre localité, la Commune sera représentée par le conseiller municipal Bernard Tschanz. | *cm*

LA CHRONIQUE DE L'ARCHIVISTE Les intempéries de juillet 1892

Grâce à Roland Greub, archiviste communal, plongeons un instant dans un passé météorologique mouvementé. Comme aujourd'hui, mais pour d'autres raisons tout aussi glaçantes, on parlait beaucoup du temps, il y a 127 ans dans le Bas-vallon... Extrait de la séance extraordinaire du Conseil municipal: Les journées du 29 et 30 juillet ont été néfastes pour la localité. Le 29 entre 6 et 7 heures du soir, une colonne de grêle a presque complètement haché les récoltes du côté du Droit. Le pâturage était aussi blanc qu'au cœur de l'hiver. Les grêlons de la grosseur d'un œuf de poule n'étaient pas rares. Plus de deux cents vitres ont été brisées au village. Le lendemain à partir de 5 heures du soir, une trombe d'eau a dévasté complètement les chemins; les rues étaient converties en rivières. La Creuse fournissait une telle masse d'eau que le courant remplissait toute la largeur de la place du village. La fontaine surgissait comme une île et l'eau creusa une ravine d'un mètre de largeur sur un demi-mètre de profondeur. Dans le haut du village, on dut sauver le père D., vieillard de 97 ans; les meubles nageaient dans la chambre. De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille inondation. La pluie ne cessa que vers huit heures et c'est alors qu'on constata toute l'étendue des dégâts commis par le terrible élément. Le conseil a été unanime pour inviter la population à une corvée générale lundi 1^{er} août pour faire les réparations les plus urgentes. En travaillant d'un commun accord pour le bien de la localité, on fêtera dignement le 1^{er} août. | *rg*

Routes: au programme de cette année

Le Conseil municipal a avalisé lundi soir le programme annuel de goudronnage, et libéré ce faisant les crédits nécessaires aux travaux prévus durant la prochaine belle saison.

Martin Tschan, conseiller municipal en charge du dicastère réunissant travaux publics, eau et eaux usées, a présenté les portions de chaussées et les méthodes d'entretien choisies pour 2019. Non sans rappeler que de nombreuses chaussées communales ont pris de l'âge et souffert aussi bien du sel que du gel. Une campagne régulière de réfection permet de préserver le réseau routier communal d'une dégradation irréversible.

Gravillonnage

Le long de la route du Jeanbrenin, pour un montant de quelque 20 000 francs, ainsi que sur les rues du quartier du Côtel, pour un coût estimé à 25 000 francs, on procédera à du gravillonnage. Cette méthode d'entretien des routes présente trois avantages majeurs, à savoir un coût relativement faible, une durabilité appréciable et une esthétique parfaite.

Le gravillonnage consiste en une réfection totale du revêtement superficiel, qui est à nouveau étanchéifié. Concrètement, après un balayage approfondi, la chaussée est enduite d'une émulsion chaude à base

de bitume, laquelle est immédiatement recouverte de gravillons lavés. Cette méthode permet de reboucher toutes les fissures d'un coup et est de surcroît renouvelable. Elle présente un dernier avantage non négligeable: rugueux, le revêtement ainsi posé est nettement moins glissant qu'une couche «normale».

Au Milieu, un nouveau tapis

Le chemin du Milieu, sis dans le quartier du temple, a pour sa part souffert des travaux de viabilisation effectués pour le nouveau quartier des Fléoles. Afin d'installer les nécessaires raccordements aux conduites d'alimentation en eau et de récolte des eaux usées, il a bien évidemment fallu effectuer

des fouilles dans ce chemin. Aussi a-t-il été décidé de faire poser un nouveau tapis bitumeux sur cette rue, sur toute sa longueur.

Ces différents chantiers seront menés lorsque les conditions météorologiques le permettront, et les bordiers seront avertis personnellement des inévitables perturbations sur le trafic local.

Des conduites aussi

Quant au réseau des conduites d'eaux usées, le Conseil municipal a décidé lundi soir de faire remplacer cette année un tronçon en très mauvais état, à savoir celui qui relie le Quart-Dessus (depuis le trottoir de la Grand-Rue 13) et le Chemin Dr-Eguët. | *cm*



Le chemin du Milieu, dans le quartier du temple, se verra recouvert d'un nouveau tapis

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Espace découverte Energie

Le Conseil municipal relève que l'Espace découverte Energie (EdE) prévoit des portes ouvertes cette fin de semaine avec diverses activités notamment à Mont-Soleil. L'accès se fera par le funiculaire, la route étant fermée pour travaux.

Tous les détails sont disponibles sur www.espacedecouverte.ch et en page Haut-Vallon de ce journal. Rappelons que l'EdE est une association qui met en valeur les énergies renouvelables avec entre autres des sentiers didactiques et regroupe les communes liées au parc éolien Juvent sur Mont-Soleil/Mont-Crosin. | *cm*

Assemblée

L'ordre du jour de l'assemblée municipale a été arrêté en vue de sa tenue le lundi 17 juin prochain. Outre les comptes municipaux 2018, cinq décomptes d'investissements seront au programme, passant de la rénovation de l'école secondaire à la construction de passerelles, à l'équipement des cuisines de la salle polyvalente ou à l'assainissement du gouffre de la Bise de Cortébert. | *cm*

Promotions civiques

La date de la cérémonie des promotions civiques a été arrêtée au vendredi 8 novembre prochain. Les jeunes nés en 2001 seront invités à Sonceboz et peuvent déjà réserver leur soirée en conséquence. | *cm*

Représentation

Cédric Grünenwald représentera la commune lors de l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon le 5 juin, qui se déroulera à Cortébert. | *cm*

Extinction des luminaires

Après quelques jours de pratique de l'extinction de l'éclairage public de minuit et demie à cinq heures du matin, quelques observations sont parvenues aux membres du Conseil municipal, mais aucune opposition franche.

Rappelons brièvement quelques éléments de réflexion à ce propos. L'alternance jour/nuit est importante pour l'environnement, et en particulier pour les espèces diurnes qui se reposent la nuit, mais aussi pour les espèces nocturnes qui ont besoin d'obscurité pour se nourrir et se reproduire. Beaucoup d'insectes souffrent de l'éclairage en se brûlant ou s'épuisant autour des points lumineux, c'est du reste une importante cause de mortalité après les insecticides. Les oiseaux et les chauves-souris sont aussi

impactés, avec par exemple des changements de parcours pendant les migrations. Sans alternance claire entre le jour et la nuit, les cycles de reproduction et la recherche de nourriture sont aussi perturbés.

Sur un plan plus terre-à-terre, l'impact financier de la mesure est aussi à prendre en compte, puisqu'il permet d'épargner plusieurs milliers de francs par année. Finalement, la pollution lumineuse peut aussi toucher la santé des personnes puisque la présence permanente de lumière toute la nuit dans les appartements est susceptible de favoriser les troubles du sommeil ou du système immunitaire. Rappelons pour conclure que l'extinction est un essai et que le bilan sera tiré après quelques mois en vue de la maintenir ou pas. | *cm*

AVIS MORTUAIRE

C'est avec tristesse que nous faisons part du décès de

**Madame
Bice Esterina Adele
Agatolio-Bernasconi**

2.9.1931 – 2.5.2019

Sandra Agatolio Rihs
Daniel Agatolio et famille
Reinhard Rihs-Agatolio
Mauro Rihs et Maud
Livio Rihs et famille

Les adieux ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Famille Rihs-Agatolio
promenade du Moulin 7, 2606 Corgémont.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Réclame

Vos faire-parts
de deuil
dans les plus brefs
délais auprès de

**l'Imprimerie Bechtel
Courtelary**

bechtel-imprimerie.ch

032 944 18 18

VOUS VOULEZ VOUS FAIRE REMARQUER?



CONSEIL EN MARKETING
GRAPHISME
CRÉATION DE STAND
SITE INTERNET

clin d'œil
PUBLICITÉ CRÉATIVE

TONY MARCHAND
2502 BIENNE
032 940 11 16
WWW.CLIN-D-OEIL.NET

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE
BIENNE-LA NEUEVILLE
BIENNE, Cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Vil-lages Péry:
Du 14 au 18 mai: Emmanuel Samu-sure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch. Les funérailles ont lieu du mardi au samedi, la date et l'heure sont fixées avec le célébrant.
Messe: samedi 18 mai à 18h, Cha-pelle de Reuchenette suivie d'un apé-ritif à la salle Sainte-Bernadette. Pour les autres célébrations, se référer à l'Angelus.

Visite de la Chapelle et les vitraux d'Emile Aebischer, dit « YOKI »: télé-phoner pour la clef à Marlyse Nobs au 032 485 12 82, 079 756 09 32 ou à Jean-Claude Lièvre au 032 358 17 49, 079 668 01 32 quelques jours avant.
Avis à nos paroissiens: en vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concer-nant notre Chapelle sise à Reuche-nette. Contact: Jean-Claude Lièvre, 032 358 17 49, jeanclaudelièvre@bluewin.ch, photos argentiques ou dia-pos seront scannées et ensuite vous seront retournées.
Location de la salle Sainte-Berna-dette: 25 à 30 places, contact: Syl-vie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.
Rencontre des aînés Péry-La Heutte: mercredi 15 mai, après-midi jeux à la salle de paroisse à 14h, les rencontres sont ouvertes à tous les aînés. Contact: Marie-Jeanne Jufer, 079 454 49 94.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-
CHRÉTIENNE ET DIASPORA
DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER, rue des Roses 6,
case postale 207

Assemblée générale ordinaire: mercredi 5 juin à 19h 15 à la cure, rue des Roses 6, 2610 Saint-Imier (près du funiculaire) avec notamment, élec-tion de Conseillers/ères de paroisses + modification de l'art. 20 al. 1 RO + nouvelle constitution de l'église natio-nale catholique-chrétienne du canton de Berne.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Secrétariat ouvert le lundi matin
et le jeudi après-midi.
www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 11 mai, 18h, Corgémont; dimanche 12 mai, 10h, Saint-Imier.
Parcours Vivre de l'eucharistie: vendredi 10 mai, 16h30, Corgémont; mercredi 15 mai, 13h30, Saint-Imier
Chapelet: mardi 14 mai, 19h, Saint-Imier.
Shibashi: mercredi 15 mai, 20h, Cor-gémont.

CURE DE SAINT-IMIER

Une image, un texte

«Une porte ouverte dans le ciel» et les fameux animaux ailés, Apocalypse 4.

Se laisser habiter, provo-quer et émouvoir. Questionner, partager, débattre. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, ni de participer aux trois rencontres, ni d'être protestant.
La rencontre suivante aura lieu lundi 24 juin de 19h à 21 h.
Animation et renseigne-ments: Pasteur Marco Pedroli, 076 588 98 85, marco.pedroli@sunrise.ch.

**Lundi 13 mai de 19h à 21h,
Cure de Saint-Imier**

RÉFORMÉES

LE CATÉ EN ERGUËL

7H, séquence « Aller/retour »: mer-credi 15 mai, 16h-19h, à l'Ancre de Renan.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 12 mai, 10h, temple de Corgémont, baptême suivi d'un apéritif. Officiant: Matteo Silvestrini.
Prière œcuménique: chaque mer-credi de 19h 15 à 19h 40 au temple de Corgémont.
Rencontre des aînés: nous nous retrouverons mardi 21 mai à 14h à la salle de paroisse pour entendre Frédy Geiser nous raconter son village de Cortébert et prendre ensuite les quatre heures ensemble.
Groupe de partage bible: jeudi 16 mai à 20h, salle de l'Eglise men-nonite de Cormoret, thème « Itinéraire d'une promesse », Genèse 22,9-19.
Eveil à la foi: samedi 18 mai, 9h30 à 11h30, à la chapelle de Cortébert. Thème « Météo Bible » avec le thème « Dieu chuchote dans le vent ». Si vous souhaitez participer ou que vous avez besoin de renseignements, merci de contacter David Giauque.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/
corgemont-cortebert
Secrétariat: corgecorte@referguel.ch
David Giauque, 079 823 75 84
david.giauque@referguel.ch
Services funèbres: 0800 225 500
Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66
Réservation salle de paroisse:
E. Hohemuth, 032 963 11 89,
4hohemuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 12 mai, 9h 45 à la chapelle à Cormoret, sainte-cène. Collecte: Fonds de la chapelle.
Philippe Hauri, président, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch
J.-P. Méritlat, pasteur, 032 944 11 63, jphmerillat@bluewin.ch
A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07, annelise.stieger@bluewin.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 12 mai, fête des mères, avec les sociétés locales.
Conseil de paroisse: jeudi 16 mai, dès 8h30 à la cure.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60
Pierrette Wäfler, présidente
et service auto, 032 961 15 81
www.referguel.ch

PAROISSE DE RONDCHÂTEL
PÉRY, case postale 163

Cultes: samedi 11 mai, 16h30, à Orvin, éveil à la foi. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur des

Camps humanitaires, Inter'Est.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Sornetan.
Rencontre des aînés: mercredi 15 mai, 14h, à Péry-La Heutte, après-midi jeux, salle de paroisse.
Tombola vente de paroisse du 6 avril: les lots de la tombola qui n'ont pas été retirés le jour de la vente sont à votre disposition jusqu'au 29 mai chez Marie-Jeanne Jufer, Crêt 5 à Péry, 079 454 49 94.
Couture: jeudi 16 mai, 9h 15, salle de paroisse, Péry.
Groupe de lecture: lundi 13 mai, 20h, Grain de sel, Orvin.
Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 16 mai. Livraisons le 29 mai à Péry et Vauffelin, le 30 mai à Orvin.

032 485 11 85
(lu : 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)
contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: Grain de sel, Orvin;
salle de la Cure, Orvin;
salle de paroisse, Péry.
032 485 11 85

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76,
Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28.
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Daniel de Roche, 079 337 50 76,
et Christian Borle, 078 739 58 28.
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28,
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte: dimanche 12 mai, La Ferrière, fête des mères, avec les sociétés locales.
Conseil de paroisse: mardi 14 mai, 19h30, Ancre.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27 ou 079 414 03 60
Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte: dimanche 12 mai, culte à 10h à la collégiale. Pasteur officiant: Marco Pedroli. Offrande: Société biblique suisse, Bienne.
Femmes protestantes: la Baratte vous accueille le vendredi 10 mai de 9h30 à 11h à la cure.
Une image, un texte: lundi 13 mai, de 19h à 21h à la cure. « Une porte ouverte dans le ciel » et les fameux animaux ailés (Apocalypse 4). Ani-mation et renseignements: Pasteur Marco Pedroli, 076 588 98 85.
Concert du marché: vendredi 17 mai, mini-concert d'orgue dès 10h30 à la collégiale. Venez vous faire surprendre, entrez et sortez librement!
Après-midi récréatif des aînés: prochaine rencontre mardi 21 mai de 14h30 à 17h30 à la cure.

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58 ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 22 55 00
paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 12 mai, à 10h, à Sombeval, fête des mamans.
Assemblée de paroisse: jeudi 16 mai, à 20h, à la cure, Collège 19. Comptes 2018 et information du pré-projet de rénovation de la cure. Le PV de l'assemblée du 16 mai sera dis-ponible du 23 mai au 22 juin auprès du pasteur et du vice-président du conseil de paroisse.
Catéchisme cycle I, 3H-6H: ven-dredi 10 mai, de 11h45 à 13h20, à la cure, Collège 19, 2^e rencontre du bloc 4, avec séance et repas chaud

PAROISSE RÉFORMÉE
DE SAINT-IMIER
ET SYNDICAT DES PAROISSES
RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte d'au revoir

Le dimanche 19 mai, à 10h à la collégiale, nous prendrons congé de notre pasteure Véronique Tschanz-Anderegg, lors d'un culte qui se voudra festif malgré la tristesse de ce départ!
Ce sera l'occasion de la remer-cier et de lui montrer notre amitié. Nous espérons vous voir nombreux pour l'entourer durant ce moment. Le culte sera suivi d'un apéritif puis d'un repas dans la collégiale, auquel vous êtes toutes et tous conviés chaleureu-sement! Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.
Pour les marcheurs, Véronique propose de commencer cette journée par une balade en sa compagnie, de Sonvilier (départ 8h30) à Saint-Imier. Pour plus de précisions, s'adresser directement à Véronique au 079 311 17 15.

offre. Contact: Annerose Riesen, 076 615 23 52.
Aînés: mardi 14 mai de 14h à 17h, à la cure, Collège 19, jeux et partage.
Conseil de paroisse: jeudi 16 mai, à 17h30.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500.
Richard Riesen, pasteur (42 % dans la paroisse et 13 % dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26, richardriesen@sunrise.ch
www.referguel.ch/paroisses/
sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte: dimanche 12 mai, 10h, Saint-Imier, collégiale. Officiant: Marco Pedroli.
Vacances de la pasteure: du 13 mai au 4 juin.

Corinne Baumann, pasteure,
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch
Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens,
077 429 74 59
location@paroissesonvilier.ch
Services funèbres:
0800 225 500

STIFTUNG
FÜR DIE PASTORATION
DER DEUTSCHSPRACHIGEN
REFORMIERTEN
TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

Nächster Gottesdienst: Sonntag, 19. Mai, 10 Uhr, Moutier, culte d'amitié mit Grandval, zweisprachig.

Christina und Stefan Meili,
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte: dimanche 12 mai, 10h, église; pasteur M. Méritlat. Collecte: Coup de cœur, Coup de pouce. Taxi: s'an-noncer jusqu'au jour précédent à 12h au 032 941 64 71. Verre de l'amitié à l'issue du culte.
Célébration œcuménique au home Les Lovières: lundi 13 mai, 15h, salle polyvalente, célébrant E. Germain.
Célébration œcuménique au home Oasis: mardi 14 mai, 14h, célébrante F. Surdez (cette célébration remplace celle du 21 mai).
Conseil de paroisse: jeudi 16 mai, 19h30, maison paroisse.
Cible missionnaire: le montant à atteindre pour l'année 2019 est de 37 412 francs, vos dons sont les bien-venus.

Services funèbres:
0848 778 888
www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Culte: samedi 11 mai, culte liturgique 18h15, Villeret.
Prière matinale: mardi 14 mai à 6h30, église de Villeret.
Mini culte: mardi 14 mai, mini-culte écriture à 18h, Villeret.
Repas pour tous: mercredi 15 mai, spaghettis party, dès 12h à la cure.

Secrétariat: 032 941 14 58
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les mardis matin au bureau et tous les jours au 079 289 95 06.

Services funèbres et urgences:
0800 225 500
villeret@referguel.com
www.eglise-protestante.ch
sous « Villeret »

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MENNONITE
VALLON DE SAINT-IMIER
CORMORET

R. Geiser, 078 652 64 04
www.eemvs.ch

ÉGLISE DU PLEIN ÉVANGILE
ORVIN, Le Crêt 2

Culte: dimanche 12 mai, pas de culte à Orvin.
Espace guérison: vendredi 17 mai, 20h à Orvin, renseignements auprès d'Aline Marotta au 078 357 48 36 ou à espace.gerison@epeo.ch.

www.epeo.ch

ÉGLISE DU ROC
SAINT-IMIER, Jacques-David 12

Luc et Renate Normandin
032 941 58 25
http://egliseroc.wordpress.com

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER, Fourchaux 36

Flambeaux: samedi 11 mai, 13h30, à La Chaux-d'Abel.
Culte: dimanche 12 mai, 9h30, sainte-cène, garderie et école du dimanche, le pasteur Daniel Yap sera notre invité.
Conseil: mardi 14 mai, 19h30.
Pastorale évangélique du vallon de Saint-Imier: jeudi 16 mai à 8h.

Théodore Paka, 032 941 49 67

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 12 mai, 10h, prédi-cation Fadi Akl. Ecole du dimanche et garderie.
Club d'enfants: jeudi 16 mai, 12h.

David Weber, pasteur,
dpj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER, rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 12 mai à 9h30, mercredi 15 mai à 20h.
Formation: mardi 14 mai, 19h30 à Neuchâtel, compréhension du minis-tère.
Seniors 60+: mardi 14 mai, 11h à Neuchâtel, chœur.
Musique: lundi à 20h, répétition du chœur.

Didier Perret
dpe2610@gmail.com
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 12 mai, 9h30, mes-sage biblique, école du dimanche.

Rencontre de prière: mardi 14 mai, 20h.
Préparation de la rencontre annuelle du 16 juin: mercredi 15 mai, 20h.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE
MENNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Groupe du Jeunenber: samedi 11 mai à 18h à la rue des Prés.
Petit-déjeuner pour la fête des mères: dimanche 12 mai à 8h30 à Jean Guy.
Culte: dimanche 12 mai à 10h à Jean Guy, avec le groupe Kangourou, gar-derie.
Etude biblique: mardi 14 mai à 20h à la rue des Prés.
Moment de prière et de silence: mercredi 15 mai à 13h30 à la rue des Prés.
Round Table mission here AGM/CJMS/SMM: jeudi 16 mai à 19h30 à la rue des Prés.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN, Grand-Rue 58

Groupe ados: vendredi 10 mai, 18h.
Flambeaux de l'Evangile: samedi 11 mai, 10h, à la cabane.
Prière: dimanche 12 mai, 9h.
Culte, école du dimanche, garderie: dimanche 12 mai, 9h45.
Méli-Mélo: lundi 13 mai, 15h, anima-tion pour les requérants.
Prière 29B12: lundi 13 mai, dès 19h30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 14 mai, 9h.
Danse: mercredi 15 mai, 19h.
KT: jeudi 16 mai, 18h30.
Groupe de jeunes: vendredi 17 mai, 20h.

P. et M. Donzé, 032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN, Grand-Rue 116
(entrée: face à Albert Gobat 15)

Culte: dimanche 12 mai, 9h30 avec Charles-André Geiser.
Flambeaux de l'Evangile: samedi 11 mai, 10h, à la cabane.
Camp de KT: du mercredi 15 au dimanche 19 mai.
Prière et partages: mercredi 15 mai, 20h.

032 487 32 17
eric.germain@lafree.ch
www.eglisedufiguier.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN, rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 12 mai, 9h30, avec Claude Bordigoni, garderie et école du dimanche.
Etude biblique: mercredi 15 mai, 20h, avec Cédric Jung.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

COMMUNAUTÉ
ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Flambeaux: samedi 11 mai, 13h30.
Groupe de jeunes: samedi 11 mai, 19h.
Culte: dimanche 12 mai, 10h.

Für die Gottesdienste bezieht sich der erste Name auf die Leitung, der zweite auf die Predigt.

Pour les cultes, le premier nom indique la présidence, le deuxième la prédication.

AUTRE

TÉMOINS DE JÉHOVAH
SAINT-IMIER, rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



BIBLIOTHÈQUE DE COURTELARY



Les comptes 2018 sont meilleurs que prévu



Du budget aux comptes, le résultat financier 2018 a passé du rouge au noir

Le Conseil municipal a approuvé récemment les comptes municipaux 2018 établis par Sandrine Sylvant, la nouvelle administratrice des finances, et qui bouclent mieux que prévu. Le compte global enregistre effectivement un excédent de recettes de quelque 70 000 francs, alors qu'était budgété un excédent de charges de l'ordre de 68 000 francs.

Déchets : à suivre

En ce qui concerne les Financements spéciaux, les autorités s'inquiètent de l'excédent de charges de quelque 7000 francs enregistré par la gestion des déchets. Si le montant n'est pas important en lui-même, l'augmentation des quantités de déchets déposés à l'EcoPoint est par contre préoccupante. Une affaire à suivre...

Cet excédent du compte global est formé des excédents positifs réalisés par le compte général (37 000 francs) et les Financements spéciaux (33 000 francs). Précisons que ces comptes communaux 2018 roulent sur un total d'environ 2,539 millions de francs (2,830 au budget et 2,505 aux comptes 2017).

Travaux retardés, rentrées fiscales en hausse

L'amélioration enregistrée au compte général, d'environ 101 000 francs par rapport au budget, est due à deux facteurs principaux : le prolongement dans le temps des travaux d'assainissement de la ciblerie, dont une seule moitié a finalement été exécutée l'an dernier, ainsi qu'un entretien des routes moins onéreux (26 000 francs de moins que budgété). A ces deux éléments s'est ajouté une augmentation des

retrées fiscales. Ainsi l'impôt sur les personnes physiques a-t-il généré des revenus de 1,053 million de francs, alors qu'avaient été budgétées des recettes d'un million de francs (+ 5.3 %); en 2017, ce poste avait valu 977 000 francs à la commune. On demeure tout proche du budget au poste de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (47 000 francs de recettes, contre 28 000 francs aux comptes 2017), malgré un remboursement important; ce dernier a été compensé par les répartitions fiscales concernant les personnes morales non domiciliées dans la commune, lesquelles ont augmenté de 24 000 francs par rapport à 2017. Les recettes au titre de la péréquation financière, de 264 000 francs l'an passé, ont en revanche diminué un brin (-6150 francs) par rapport à 2017.

Les principales différences

Sandrine Sylvant a apporté au Conseil municipal ses commentaires détaillés quant aux principales différences de ces comptes, par rapport au budget et/ou aux comptes 2017. On ne retiendra ici que quelques éléments clé.

Les charges en personnel (305 000 francs) sont supérieures au budget de 1.2 % (suite au départ de Pascale Uva, deux personnes en place durant deux mois pour l'administration des finances).

Au chapitre *Biens, services et marchandises*, les charges de 480 000 francs sont donc nettement inférieures au montant budgété (737 000 francs), les travaux d'assainissement de la ciblerie n'ayant pas pu être achevés en 2018. La prolongation de ce chantier explique également la diminution des revenus de transfert (760 000 francs aux comptes,

contre 1 million au budget), la subvention cantonale prévue n'ayant pas été versée.

Il en va de même pour les amortissements ordinaires : n'étant pas terminé, le PGA n'a pas encore pu être amorti, alors que c'était prévu au budget.

Suite au report du chantier Route Principale 14 et 16, les charges financières (intérêts) sont inférieures de quelque 19 000 francs au budget.

Avec un total d'environ 1,3 million de francs, les charges de transfert (subventions versées) sont inférieures de quelque 6 % par rapport au budget et au précédent exercice; la raison principale en est la baisse des contributions versées à différents syndicats (écoles, eaux usées) et autres établissements de formation.

Ces comptes seront soumis à l'assemblée municipale du 17 juin prochain.

| *cm*

FANFARE ET ROCK TRADITION

Un concert festif et convivial

La Fanfare Courtelary-Villeret et l'ensemble Rock Tradition proposent un concert festif et convivial à la salle polyvalente de Cormoret, samedi 18 mai, dès 20h30.

Dans un premier temps, les musiciens de la Fanfare vous présenteront un répertoire musical chaleureux, entraînant et divertissant, les pièces oscillant entre folklore, variétés

et jazz. Un répertoire en toute décontraction où chacun aura le loisir de se laisser entraîner par une suite de pièces revisitées avec plaisir et enthousiasme par les musiciens d'ici.

Dans un deuxième temps, dès 22h, l'ensemble invité Rock Tradition de Court saura vous surprendre, entre tradition et modernité, avec un folklore qui décoiffe. Sans aucun doute, les

musiciens mettront la touche finale à cette soirée avec l'énergie et le sens de la fête qu'on leur connaît. La soirée promet d'être belle. Nous vous attendons nombreux pour passer un bon moment en musique.

Samedi 18 mai, dès 20h30
Salle polyvalente de Cormoret
Entrée: 10 francs
Débit de boissons et restauration

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBELLEMENT COURTELARY

Fête du printemps et liquidation de la Brocante

Oui, c'est bien ce samedi 11 mai, dès 10h, à l'Espace Nicolas Béguelin, qu'aura lieu à l'occasion de la traditionnelle Fête du printemps et le parrainage des fontaines, la liquidation totale de la brocante de la SDC. En effet, il a été décidé de mettre un terme à cette activité bénévole qui a duré plus de 10 ans.

Nous appelons la population de Courtelary, de l'Erguël et même d'ailleurs de venir

emporter tous les objets, petits et grands, se trouvant dans le local sis à la rue de la Préfecture 8, à Courtelary. Vous pourrez, selon vos possibilités, mettre quelques pièces dans la tirelire.

Aussi, durant la même journée, nous vous invitons à parrainer l'une des seize fontaines du village. A l'heure de l'apéro, vers 11h30, la fanfare municipale de Courtelary donnera son aubade musicale à l'occasion

de la Fête des mères. A cette occasion, une jolie rose sera offerte à la gent féminine. A midi, comme les années antérieures, l'on servira une restauration chaude.

Nos succulentes côtelettes et saucisses seront servies avec ou sans frites. N'oubliez pas de nous rendre visite et que la fête soit belle. Nous vous souhaitons d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue. | *le comité de la SDC*

SYNDICAT SCOLAIRE COVICOU

Ramassage du vieux papier

L'école de Villeret procédera au ramassage du vieux papier mardi 14 mai dès 8h. Les journaux et magazines, ficelés en paquets uniquement, sont à déposer devant les bâtiments.

Les jeunes élèves vous sont reconnaissants de ne déposer, dans la mesure du possible, que des paquets pas trop lourds. Les cabas, sacs et cartons ne seront pas pris.

Attention, que du papier!

Ne font pas partie du vieux papier et ne seront pas enlevés : les cartons de toutes sortes, berlingots (TETRA-PAK), boîtes et emballages en carton, contrecollé (tambours pour les poudres à lessive par exemple), papiers pour fleurs, étiquettes, papier contrecollés (film alu), papiers sulfurisés et papier carbone.



Nouveautés

Les bibliothécaires se réjouissent de votre visite et vous souhaitent de beaux moments de lecture!

ROMANS POUR ADULTES

- La vengeance des mères*
| Jim Fergus
- Personne n'a peur des gens qui sourient*
| Véronique Ovaldé
- Mille femmes blanches :*
les carnets de May Dodd : roman
| Jim Fergus
- Les grâces :* roman
| Delphine de Vigan
- Tout n'est pas perdu*
| Wendy Walker
- J'ai dû rêver trop fort :* roman
| Michel Bussi
- L'ombre de la baleine*
| Camilla Grebe
- Au Sevilla bar :* roman
| Alex Capus
- Le nouveau*
| Tracy Chevalier
- En attendant le jour :* roman
| Michael Connelly
- Une évidence*
| Agnès Martin-Lugand
- Trois baisers*
| Katherine Pancol
- L'aigle de sang*
| Marc Voltenauer

ROMANS POUR ADOLESCENTS

- Miss Peregrine et les enfants particuliers [vol 2 et 3]*
| Ransom Riggs
- Le meilleur des mondes*
| Aldous Huxley

BANDES DESSINÉES

- Danse! : Le médaillon magique [vol. 4 et 6]*
| Anne-Marie Pol
- Les Nombres : Duel de belles [vol. 4]*
| Delaf, Dubuc
- Game over : Toxic [vol. 13]*
| Midam
- Yin et le dragon :*
Nos dragons éphémères [vol. 3]
| Richard Marazano
- Les p'tits diables :*
Bête frère forever [vol. 25]
| Olivier Dutto
- Seuls : La machine à démourir [vol. 10]*
| Gazzotti

DOCUMENTAIRE

- Les maisons rurales du canton de Berne*
| Isabelle Roland

ROMANS JEUNESSE

- Prisonnière de l'ogre*
| Jeanne Boyer
- Le mystérieux chevalier*
| Mary Pope Osborne
- L'atelier de Roxane :*
ses meilleures recettes
| Roxane Piana
- Dragon ball : Sangoku [vol. 1, 2 et 3]*
| Akira Toriyama
- Chat-Bouboule :*
chronique d'un prédateur de salon
| Nathalie Jomard
- Les chroniques de Claudette :*
Chasseuse de géants!
| Jorge Aguirre
- Les dinosaures attaquent*
| Romain Amiot

ALBUMS POUR ENFANTS

- Bonjour : Eclat de lire :*
La barbichette de bouc
| Eus Roovers
- Bonjour : Eclat de lire :*
Allez allez, c'est parti!
| Elisabeth Coudol
- A l'intérieur de mes émotions*
| Clotilde Perrin
- Barbapapa : Le cheval*
| Annette Tison
- La petite sœur du chaperon rouge*
| Didier Lévy
- Ici et là, les maisons d'Akira*
| Claire Ubac
- L'enfant lumineux*
| Clotilde Perrin

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du vendredi 10 mai au 17 mai:
Pharmacieplus du Vallon, 032 942 86 86.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h à 19 h30.

TRAMELAN
Du vendredi 10 mai au 17 mai:
Pharmacie Schneeberger, 032 847 42 48.
Dimanches et jours fériés: ouvert de 11 h à 12 h et de 19 h 15 à 19 h30.

Changement de service: le vendredi à 18 h30. Cas particulier: changement de service le lundi 21 janvier, mardi 23 avril et jeudi 29 mai à 16 h. Les éventuelles modifications, de dernière minute, du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24 032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18 h-8 h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secreatariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Réclame



F. VORPE
POMPES FUNÉBRES
A votre écoute
Service jour et nuit

Espace famille – Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch



LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16 h-18 h
Vendredi: 17 h-21 h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13 h-18 h
Jeudi: 13 h30-18 h
Vendredi: 13 h-22 h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE
SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe :
lundi et mercredi: 9 h-17 h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14 h-18 h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1

Mardi: 16 h-18 h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14 h-18 h, activités diverses selon programme (à voir sur le site internet)
Jeudi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15 h 15-18 h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 4 juin: 15 h 15-17 h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 11 mai: 9 h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 21 mai: 16 h 30-17 h 15

ORVIN centre du village
Mardi 21 mai: 17 h 45-19 h 30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 24 mai: 17 h30-19 h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 24 mai: 16 h-17 h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 28 mai: 16 h30-19 h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 24 mai: 14 h30-15 h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17 h-18 h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13 h30-14 h, 19 h30-20 h

COURTELARY
collège
Lundi: 15 h-17 h30
Mardi: 17 h-19 h
Jeudi: 15 h-16 h30
Vendredi: 9 h30-10 h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi: 14 h-18 h
Jeudi et vendredi: 9 h-11 h et 14 h-18 h
1^{er} samedi du mois: 10 h-11 h30
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.
032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliothèque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER
collège
Lundi: 17 h30-19 h30
Mercredi: 16 h-18 h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15 h 15-17 h 15
Jeudi: 17 h-19 h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h
Jeudi: 18 h 15-19 h 15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h)
24 et 31 décembre: 10 h-16 h

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9 h30-18 h
2^{es} jeudis du mois: jusqu'à 22 h
24 et 31 décembre: 9 h30-16 h

Lundis ouverts: vacances scolaires et jours fériés régionales.
Fermetures annuelles: 25-26 déc., 1-2 janvier.

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

CORGÉMONT
halle de La Combe

Gym Tonic: mercredi 14 h-15 h
Gym Fit: mercredi 9 h-9 h55
Gym Seniors: mercredi 10 h-10 h55
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. L'expérience vous tente? Venez nous rejoindre.

079 237 21 04

ORVIN halle
Lundi: 16 h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14 h 15
Leçons ouvertes à tout le monde.

LUOTHÈQUE

SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Mercredi et vendredi: 15 h-18 h

Maria Concetta Houriet, responsable
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
Chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9 h-12 h
Lundi-vendredi: 13 h-18 h
Mercredi: 13 h-20 h

032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES
chapelle
Sur réservation.
079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES
SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h
Réservation recommandée.

MAISON DES SARRASINS
ORVIN, au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

BASSIN DE NATATION

SAINT-IMIER Beau Site 1

Lu: 18 h-19 h **140 cm**, 19 h-21 h **190 cm**
Mardi: 18 h-20 h **190 cm**
Mercredi: 16 h30-17 h30 **120 cm**, 17 h30-19 h 15 **140 cm**
Je: 18 h-20 h **190 cm**, 20 h-21 h **140 cm**
Vendredi: 18 h-21 h **190 cm**
Samedi: 9 h-11 h **140 cm**

Dès 19 h (18 h30 le mercredi), les enfants, même accompagnés, ne sont plus admis.

Fermetures annuelles
De mi-mai à mi-septembre 2019, ainsi que du 20 décembre 2019 au 6 janvier 2020. Pâques, Ascension, Pentecôte, Jeûne fédéral, Noël, Nouvel-An.

032 942 44 31
www.saint-imier.ch/index.php/fr/decouvrir/sports-et-loisirs/bassin-de-natation

SKI CLUB COURTELARY

Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

Gardiennage: week-end des 11 et 12 mai assuré par Serge Wittwer et Denise Guenin. Pour profiter du chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.
Ass. générale: vendredi 24 mai.
Corvée de bois: samedi 25 mai.
Week-end Pentecôte: 8 au 10 juin.

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h30-12 h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8 h30-11 h30, 17 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h30-11 h30, 16 h-17 h
Vendredi: 8 h30-11 h30
Grand-Rue 15, 2606 Corgémont
032 488 10 30, admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15 h-18 h
Mardi: 9 h30-11 h 45
Mercredi: 9 h30-11 h45, 14 h30-16 h30
Jeudi: 9 h30-12 h
Vieille-Route 1, 2612 Cormoret
Administration : 032 944 15 13
Mairie : 032 940 20 71
Voyer : 079 381 68 60
contact@cornoret.ch, www.cornoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10 h-12 h
Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h
Rue du Collège 3, 2607 Cortébert
032 489 10 67, fax : 032 489 19 27
admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8 h-12 h
Mardi: 8 h-12 h, 14 h-17 h
Jeudi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Grand-Rue 58, 2608 Courtelary
032 944 16 01, admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10 h-12 h
Mardi et jeudi: 16 h-17 h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat : info@laferriere.ch
Finances : commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16 h-18 h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16 h-18 h (perm. maire: 19 h)
Mercredi: 10 h30-12 h
Jeudi: 16 h-18 h
La Charière 6, 2534 Orvin
Case postale 41
032 358 01 80, fax: 032 358 01 81
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8 h30-12 h, 14 h-18 h
Mardi-jeudi: 8 h30-12 h
Grand-Rue 54, 2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

COMMUNES

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages
Claude Sansonnens,
Coraline Bolle
et Claudia Lopes

Impression: Druckzentrum Bern

Distribution: La Poste

RENAN
Lundi: 8 h-12 h, 13 h30-18 h30
Mardi-vendredi: 8 h-12 h
Rue du Collège 5, 2616 Renan
032 962 65 00, fax : 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16 h-18 h **Jeudi:** 10 h-12 h
Route Principale 1, 2538 Romont
032 377 17 07, info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8 h-11 h45, 14 h-17 h
Jeudi: 14 h-18 h
vendredi: 8 h-11 h45, 14 h-16 h
Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier
Case postale 301
032 942 44 24, fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9 h30-11 h30
Mardi et jeudi: 15 h30-17 h30
Haut du Village 8, 2536 Plagne
032 358 20 25, fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h
Ma, me et je: 8 h-12 h, 16 h-17 h30
Vendredi: 8 h-12 h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval
Case postale 47
032 488 33 00, fax: 032 488 33 01
secreatariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8 h-12 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h30-17 h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8 h-12 h, 13 h30-16 h
Jeudi: 8 h-12 h, 13 h30-17 h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8 h-12 h

Place du Collège 1, 2615 Sonvilier
032 941 11 20, fax : 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

- Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86
- Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
- Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9 h-11 h45, 14 h-16 h45
Mercredi: 14 h-16 h45
Jeudi: 9 h-11 h45, 14 h-18 h
Vendredi: 9 h-11 h45, 14 h-16 h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99, fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9 h-12 h
Rue Principale 24, 2613 Villeret
032 941 23 31, admin@villeret.ch
www.villeret.ch

COMMUNES

IMPRESSUM

JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Heures d'ouverture
Lundi-jeudi : 7 h30-12 h, 13 h30-17 h
Vendredi: 7 h30-12 h

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Officiel : mardi 12 h
Rédac. et annonces : mercredi 9 h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

Le funiculaire ausculté sous toutes les coutures

Le contrôle annuel, garantie d'une sécurité optimale

C'était annoncé dans ces colonnes notamment : le funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil n'a pas circulé la semaine dernière, qui subissait sa révision annuelle et était donc remplacé par un bus. Sous l'expertise direction de son chef technique Martin Grünig, l'installation a subi un battage de contrôles pointus sur ses composants mécaniques, électriques et électroniques ; tous ses inter-



En sus des contrôles techniques, la voie et ses bordures ont été délogées de tout ce qui pourrait se détacher (photo Pierre Pfiffner/funi)

rupteurs ont été testés, ses commandes et son système de surveillance révisés. Une douzaine de personnes ont été engagées dans ce travail, personnel de l'installation et fournisseurs confondus. «Notre partenaire pour le volet mécanique et notre fournisseur en matière de commandes étaient présents ensemble durant toute une journée ; un avantage qui augmente le facteur expérience, capital dans une telle révision.»

Un cas particulier

Le funiculaire est un cas particulier parmi les remontées mécaniques à câble. «Les interrupteurs sont garantis pour un certain nombre de cycles, donc d'enclenchement/déclenchement. Contrairement à un télé-siège, qu'on enclenche le matin et déclenche en fin de journée, notre installation vit un cycle pour chaque course», précise Martin Grünig. Une usure normale et prévisible a été constatée la semaine dernière sur certaines pièces, les freins ont répondu parfaitement dans la tolérance, qui agissaient même un peu trop efficacement. «Il ne faut pas faire tomber tous les passagers en cas de freinage...» Le câble, qui a été changé en 2003, répond encore parfaitement aux normes. «Il comptabilise aujourd'hui 16 500 heures de travail, il devient un peu plus long mais n'a aucun fil cassé.»

Surprise défendue

En clair, rien que de très attendu et normal. Ce genre de révision permet d'ailleurs de prévenir toute surprise, tout incident. Appartenant aux installations inscrites dans l'horaire national des transports publics, le funiculaire Saint-Imier Mont-Soleil y gagne certes une subvention, mais également l'obligation d'assurer un service quotidien en continu. Il s'agit donc d'éviter à tout prix une panne, laquelle implique des coûts importants en remplacement des courses. «Nous changeons toute pièce un peu usée, sans attendre. Contrairement à d'autres installations purement touristiques, nous devons fonctionner 365 jours sur 365, sans même une interruption à midi.» Surveillance serrée Le funiculaire subit obligatoirement une révision annuelle, puis un contrôle plus approfondi tous les trois ans, un autre encore plus poussé chaque six ans et enfin une révision avec démontage tous les douze ans, comme ce fut le cas en 2016. La prochaine révision dite «des six ans» est prévue en 2022. La semaine dernière était pour le moins dense pour Martin Grünig, qui avait non seulement à diriger le chantier, mais également à planifier très précisément les tâches



Crucial, le contrôle du câble de traction (photo Pierre Pfiffner/funi)

quotidiennes de chacun, pour à la fois éviter toute perte de temps et garantir l'entière sécurité de tous les intervenants. Voilà qui demande une grande vigilance, sachant que simultanément des employés sont occupés sur la voie, sur la machine, dans les fosses, etc. Le chef technique et son équipe ont donc parfaitement assuré, puisque cette révision s'est déroulée au mieux. | funi



Composants mécaniques, commandes électroniques, parties électriques : l'intégralité de l'installation a été révisée la semaine dernière (photos Pierre Pfiffner/funi)

Une formation pointue

Jusqu'à l'engagement de Martin Grünig en 2013, le funiculaire de Mont-Soleil était placé sous la direction technique de ceux de Bienne. Aujourd'hui, ce responsable travaille un jour par semaine sur place, et effectue des tâches administratives chez lui, où il dirige une entreprise privée de terrassements. En sus, il mène également la révision d'autres installations régionales, des téléskis notamment. C'est que sa formation de Cadre technique de transports à câble, avec brevet fédéral, implique une connaissance pointue de toutes les installations câblées. Elle exige de savoir par exemple comment évacuer des clients bloqués dans une cabine, ou encore de grimper sur un pylône de 94 mètres pour y effectuer des travaux. Un futur breveté L'automne dernier, la société du funiculaire a engagé un jeune mécanicien de la région, pour succéder au tout fraîchement retraité Jean-Louis Theurillat. «Ce nouvel employé est destiné à suivre la même formation complète, probablement dès 2020. Actuellement, il apprend à l'interne les bases de son nouveau métier», précise Martin Grünig. Lui-même s'astreint annuellement à une session de formation continue, source de connaissances mises parfaitement à jour, dispensées sous l'égide de l'UCT (Union des cadres techniques des transports à câble suisses) et des RMS (Remontées mécaniques suisses). L'an dernier, ces deux journées se sont déroulées à Saint-Gall, avec divers exposés, conférences et exposition, concernant en particulier les nouvelles technologies, les normes de sécurité, l'organisation du travail. Ni amateurisme ni approximation en matière de transports publics, on le voit ! | funi



Aucun fil cassé sur le câble (photo Pierre Pfiffner/funi)



Une semaine de travaux multiples et divers pour le chef technique Martin Grünig (de dos) et son équipe (photo Pierre Pfiffner/funi)

SAINT-IMIER

Coiffure : le dernier jour d'Anita et Roland

Événement marquant dans le monde du commerce imérien : Anita et Roland Améz-Droz, qui tiennent le salon de coiffure éponyme, vivront demain leur dernier jour de travail rue Dr-Schwab 8. A la fin de ce mois, les sœurs Sandrine et Jessica Zaugg reprendront le flambeau à la tête de ce commerce bien connu de toute l'Erguël. Un demi-siècle aux peigne et ciseaux La semaine dernière, il y a eu exactement 50 ans que Roland Améz-Droz, un enfant de Courtelary, entamait son apprentissage de coiffeur. Cette formation et l'école de recrues achevées, il s'en allait se perfectionner à Saint-Gall, puis à Bâle. Dans la cité rhénane, il rencontrait sa future épouse, Anita Siegrist, jeune coiffeuse de Muttens. Le jeune homme retourné en Erguël en 1979, le couple reprenait trois ans plus tard les rênes du

salon sis rue Dr-Schwab 8. Un commerce qu'avaient ouvert James Brandt et son épouse en 1957, à la construction de l'immeuble. Voici donc 37 ans qu'Anita et Roland coiffent à hommes et femmes, avec soin et diligence, dans une ambiance chaleureuse et souriante. Leur fierté ? Avoir formé 21 apprentis, dont deux jeunes hommes, qui ont tous réussi leurs examens. Et les deux patrons de souligner en chœur : «Nous avons eu beaucoup de chance, aussi bien avec nos employées et nos apprentis qu'avec notre clientèle ! Cela nous a valu de belles rencontres et quantité de beaux souvenirs.» Employeurs visiblement très appréciés, Anita et Ronald ont connu six coiffeuses, dont une fidèle parmi les fidèles : formée là voici 29 ans, Nathalie y travaille aujourd'hui encore ; elle n'a quitté ce salon que durant deux ans, le temps d'élargir

son horizon juste après sa formation. Demain soir, Anita et Roland Améz-Droz rangeront leurs outils de coiffure et entameront une nouvelle étape de vie, avec davantage de temps consacré aux balades et à profiter de leur maison de Courtelary. Rendez-vous le 30 mai Pour marquer le passage de témoin à la tête du salon, Anita et Ronald Améz-Droz proposent, le jeudi 30 mai dès 16 h, un sympathique apéritif qu'ils serviront en compagnie de leurs sœurs. L'occasion pour les visiteurs de faire connaissance avec les deux nouvelles patronnes et de se rappeler de beaux souvenirs en compagnie du couple sortant.



Roland Améz-Droz à l'œuvre (photo Richard Leuenberger)

TAVERNE D'ESPACE NOIR

Marco Moustache pour mille humeurs musicales

A l'arrière-salle ombragée d'un troquet, le silence s'élève. Une femme le rompt. Chanteuse-pianiste grimée d'une moustache, elle fait de Marco un prénom féminin. Derrière un visage rappelant Amélie Poullain, elle emprunte différents petits chemins de traverse, accompagnée d'un homme, derrière les fûts. Les humeurs musicales changent. Parfois, elle épouse l'identité répétitive d'une Camille. Elle jongle entre l'insolence du hip-hop et la tradition grandissante de la chanson française contemporaine. S'il arrive que des titres soient trop lisses, la chanteuse se rattrape lorsqu'elle désaxe joyeusement ses paroles et le rythme qui la suit à la trace. Un souffle en plus derrière la vague francophone d'aujourd'hui.

Vendredi 17 mai, 20h
Espace Noir, Saint-Imier
10 francs / 12 francs



Le Prince Ringard et Les Fées Minées à l'affiche

Chansons à texte surannées sur fond de guitare semi-acoustique et de batterie sommaire, clamées dans des bars populaires: le style Ringard est aussi je-m'en-foutiste qu'assumé: «Je n'ai pas été touché par la grâce qui m'aurait accordé un quelconque talent, je voulais juste ne pas bosser», confie

le saltimbanque engagé sans aucune gêne. Souvent torse nu sur scène, le cheveu hirsute et l'œil rivé sur ses antisèches, sa voix rocailleuse distille ses textes anarchistes à l'ancienne. Avec Prince Ringard, la liste des fachos de tous poils est interminable, et tout le monde en prend pour son grade.



Prince Ringard

Les Fées Minées

Trio franco-belge explosif et raffiné, les Fées Minées se joue des styles et nous délivre un Folk'n' Roll unique en son genre. C'est un multivers artistique et musical: multi-instrumentistes, multi-vocalistes pour des textes consciemment ciselés, percutants, rageurs et souriants. Rural et queer, c'est de la bombe émotionnelle, ça vous explose les neurones, ça nous dynamise le cœur!

Samedi 11 mai, 19h
Espace Noir, Saint-Imier
Au chapeau



FONDATION MICHEL FROIDEVAUX

Une fondation pour faire perdurer un esprit créateur et passionné

Le 25 octobre dernier, un groupe d'amis s'est retrouvé au Glatz, là même où Michel Froidevaux avait créé l'halté-ro-club 54 ans plus tôt, au Café du Jura.

Alexis Tauran, Michel Nydegger, Cédric Jourdain, Joël Vuilleumier et Michel Tschan ont décidé de créer une Fondation Michel Froidevaux. L'idée de base est de faire perdurer son esprit créateur et passionné de sport et, par cette fondation, apporter soutien et encouragement à de jeunes sportifs méritant de moins de 24 ans.

Dans un premier temps, les sports concernés seront le foot, le tir et l'haltérophilie, les trois premiers sports qu'il a pratiqués en compétition.

Le 17 avril dernier, la première assemblée générale s'est tenue au CIP, où Bertrand Choffat, Florian Châtelain et Danilo Tedeschi ont rejoint le groupe. Une ébauche de statuts a été acceptée et une campagne de sollicitation de dons sera lancée prochainement. Un repas de soutien ainsi que la remise des mérites sportifs est déjà agendée au 25 octobre prochain



Alexis Tauran, Michel Nydegger, Cédric Jourdain, Joël Vuilleumier et Michel Tschan

(date anniversaire de la naissance de Michel Froidevaux). Prochainement, une page Facebook sera créée et toute personne pourra y trouver des informations pour soutenir la fondation.

Le comité se compose de: président: Michel Tschan; caissier: Michel Nydegger; secrétaire: Danilo Tedeschi; membres: Nathalie et Patricia Froidevaux, Florian Châtelain, Alexis Tauran, Bertrand Choffat, Daniel Tschan, Cédric Jourdain et Joël Vuilleumier.



Michel Froidevaux

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Un radar bien moins sympathique

Police cantonale sollicitée par le Conseil municipal

Le Conseil municipal avait tiré la sonnette d'alarme en automne dernier. Son message n'a malheureusement pas été entendu. Il a décidé de passer à la phase répressive.

Des mesures de vitesse ont été effectuées en 2018 en plusieurs endroits de Saint-Imier au moyen du radar sympathique. Elles ont révélé des situations problématiques avec des excès de vitesse parfois conséquents. A tel point que le Conseil municipal a publié un communiqué de presse d'avertissement en octobre dernier. Si la situation ne s'améliorait pas, il envisageait l'introduction de mesures répressives.

Or, les campagnes de mesures effectuées récemment ont montré que la situation ne s'était pas vraiment améliorée. Ainsi, à la rue Agassiz, si 34,6 % des véhicules étaient en excès de vitesse lors des contrôles effectués en avril 2018, ils ont été 34 % à rouler trop vite entre le 3 et le 10 avril et même 35,5 % entre le 10 et le 18 avril.

Près de 500 véhicules à plus de 50 km/h

Le constat est inquiétant. Il l'est d'autant plus que durant les deux dernières campagnes de mesures au moyen du radar sympathique dans la zone à 30 km/h de la rue Agassiz, 491 véhicules circulaient à

plus de 50 km/h, dont 19 à plus de 60 km/h et 4 à plus de 70 km/h. Sur ces 491 infractions, 207 (42 %) ont été recensées entre 6 et 9 heures respectivement 15 et 19 heures, soit dans des tranches horaires qui se chevauchent partiellement avec la rentrée et la sortie des classes.

Fort de ce constat, le Conseil municipal a décidé d'agir plus fermement. Il va ainsi demander officiellement à la Police cantonale d'intervenir au niveau des routes communales et d'y poser son radar. L'Exécutif regrette de devoir en arriver là, mais il en va de la sécurité de l'ensemble des usagers de l'espace public. | cm



Le bon exemple, comme ici en avril 2018 à la rue Agassiz, n'est malheureusement de loin pas suivi par tous les automobilistes...

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Ramassage du papier

Nous informons la population de Sonvilier que les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du papier dès 8 h au sein du village le mardi 14 mai.

Les habitants de Mont-Soleil pourront déposer leur vieux papier dans une benne qui sera mise à disposition devant le collège à Mont-Soleil à partir du vendredi midi 10 mai et jusqu'au lundi matin 13 mai. Il n'y aura plus de ramassage à domicile pour Mont-Soleil.

Afin que ledit ramassage se déroule correctement, nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommanda-

tions suivantes:

- Le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons.
- Les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun autre déchet.
- Les paquets seront déposés à l'extérieur.
- Prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés par les élèves.

Nous vous remercions de votre compréhension. | municipalité de Sonvilier



Prochaine permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le lundi 20 mai. Rose-Marie Jeanneret, Maire de Sonvilier, et Pauline Grosjean, Secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | municipalité de Sonvilier

Rappel des règles

Pour les utilisateurs de l'écopoint et le ramassage du carton

Le service de voirie constate de manière récurrente des dépôts de toutes sortes de déchets et matériaux dans les conteneurs à PET, alors que seules les bouteilles marquées du logo PET devraient y être entreposées pour le recyclage.

Le Conseil municipal rappelle à la population que la collecte du PET, mise à disposition des citoyens sur l'écopoint du village, n'est pas obligatoire et

prie les habitants de veiller à trier leurs déchets de manière plus consciencieuse.

Concernant le ramassage des cartons qui s'effectue en même temps que les ordures ménagères, la Municipalité rappelle à tous que ceux-ci doivent être ficelés et non pas servir de contenants pour divers déchets qui devraient se trouver dans des sacs officiels. | municipalité de Sonvilier

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER CCL

Ça va bouger !

Dernier concert de la saison

Le Gypsy Sound System Orchestra est inspiré par les musiques du monde et a été formé par le couple suisse de musiciens et producteurs d'exception DJ Olga et D' Schnaps. En douze ans de carrière, ils sont devenus une référence incontournable sur la scène internationale. La salle du CCL sera préparée de manière à pouvoir bouger, fêter, rire et danser!

Samedi 11 mai, 20h30
CCL, Marché 6, Saint-Imier
Réservations au 032 941 44 30
www.gypsysoundsystem.com

MONT-SOLEIL

Deux journées de convivialité et de découverte

Cette fin de semaine, l'Espace découverte Energie (EdE) espère bien faire oublier les aléas météorologiques de ce printemps 2019! Avec deux journées Portes ouvertes alliant convivialité et informations de toute nature, demain et dimanche, il s'adresse aux visiteurs de tous âges, de toute provenance. Chacun y trouvera son compte, entre des animations attractives, une restauration alléchante et des découvertes scientifiques et techniques passionnantes.

Pour l'EdE, de quoi fêter l'arrivée toute récente en son sein de la commune de Tramelan, et réaffirmer l'engagement de Cormoret, Courtelary, Villeret et Saint-Imier pour les énergies renouvelables et le tourisme.

En funi !

Hasard du calendrier, la route de Mont-Soleil est fermée cette fin de semaine en raison des importants travaux d'adduction d'eau réalisés actuellement. Aussi les organisateurs de ces portes ouvertes exhortent-ils plus que jamais leurs visiteurs à utiliser le funiculaire pour rallier la centrale solaire demain et dimanche. Pour ceux qui arriveront en voiture, la possibilité existe de monter par Sonvilier ou Le Cernex-Veusil, voire de stationner au sommet de Mont-Crosin et de rejoindre le lieu de la fête à pied par le Sentier des Monts, sur quelque 5 kilomètres. *l de*

En trois langues

L'EdE étudie non seulement les moyens de relier au mieux les sentiers découverte (dits du Vallon et des Monts) avec la commune de Tramelan, dont l'adhésion a été avalisée le 18 mars dernier, mais également leur prolongement vers le bas-vallon. Cortébert et Corgémont ont en effet confirmé leur volonté d'adhérer à l'espace, si les projets éoliens prévus sur leurs territoires voient bien le jour.

En parallèle, l'EdE a mis au net une nouvelle application en trois langues, qui sera inaugurée concrètement cette fin de semaine.

Les langues ne constitueront d'ailleurs pas le moindre frein, pour ces journées Portes ouvertes centrées sur les buts fondamentaux de l'organisation, à savoir le développement et la recherche sur les énergies renouvelables, tout en favorisant le tourisme régional.

Au ciel et sous terre...

Parmi les nombreuses attractions de ces deux journées – dont l'entrée est parfaitement libre soulignons-le! –, les propositions de la Société d'astronomie Les Pléiades viseront à réconcilier tant soit peu la population avec la science. Les visites seront fascinantes, de la coupole et des instruments, avec des observations éventuelles du soleil (afin d'y découvrir les «flammes»), une exposition de dessins, une partie

muséographique enrichie et la possibilité d'échanger avec les membres de la société.

Après avoir levé les yeux au ciel, la compagnie théâtrale La Roulotte des mots offrira une occasion rare de tourner son regard vers le sous-sol. Avec Lombric Circus, son nouveau spectacle adapté spécialement pour l'occasion à un public de tout âge, cette troupe engagée invitera le public à découvrir la biodiversité et le sous-sol. Un thème hautement actuel, traité avec à la fois beaucoup d'humour et des informations scientifiques aussi fiables qu'intéressantes. Un spectacle bilingue, à ne manquer sous aucun prétexte!

En bouche (et au chaud) aussi

Toutes les informations pratiques nécessaires figurant sur www.espacedecouverte.ch et les horaires ci-dessous, on se contentera d'énumérer brièvement quelques-unes des nombreuses attractions offertes au public demain et dimanche. Les conditions météorologiques seront sans doute déplorables, mais en sus des balades en char attelé, des possibilités d'essayer gratuitement les trottinettes, de côtoyer les ânes et leurs amis, ou encore d'admirer le travail des chiens de berger, les possibilités d'activités abritées ne manqueront pas. A commencer par les découvertes technologiques présentées aussi bien par les BKW que par la Haute Ecole spécialisée bernoise.



En collaboration avec le Parc Chasseral, un spectacle pour tous, axé sur la vie du sol, drôle, intéressant et bilingue, sera proposé à six reprises par La Roulotte des mots: Lombric Circus (photo Chloé Fischer)

Dns une ambiance chaleureuse, avec animations musicales de circonstance et propositions diverses d'activités pour les enfants, s'ajoutera un volet gastronomique non négligeable. Fête des mères oblige, les organisateurs ont mis au point un menu spécial, qui proposeront quantité de produits du terroir sous une tente chauffée.

Rien ne retiendra donc le pèlerin dans le Vallon cette fin de semaine! | *de*

Samedi et dimanche 11 et 12 mai centrale solaire de Mont-Soleil

Spectacle Lombric Circus : 11 h, 13 h 30, 15 h 30

Démonstration de chiens de berger: 12 h 30, 14 h 30

Visite guidée des centrales solaire et éolienne: chaque heure pleine de 10 h à 16 h

Restauration et dégustation, parcours à trottinettes, atelier de grimage, visites de l'observatoire, offre scolaire watt's up, animations musicales, balades en char attelé, démonstrations des ânes et de la Haute Ecole Arc: de 10 h à 17 h



Plus d'un million de visiteurs ont déjà rallié l'Espace découverte Energie, véritable pôle touristique régional



Les Pléiades participent activement à ces journées de fête, avec des animations abritées également

La conscience générale d'un impact très positif

Dans la région au sens large, l'éolien n'a pas forcément bonne presse actuellement. A Mont-Soleil-Mont-Crosin cependant, cette source d'énergie tient une place particulière, tout à fait comparable à sa sœur solaire. Patrick Tanner, maire de Saint-Imier et nouveau président de l'EdE, estime que l'exploitation des énergies renouvelables fait littéralement partie de cette montagne, depuis l'ouverture de la centrale photovoltaïque en 1992: «Ce parc éolien a été accepté très largement dès le départ. De surcroît, chacune de ses phases de consolidation s'appuie non seulement sur l'étude scientifique, mais aussi sur l'écoute des riverains, en visant des améliorations continues en matière de bruit et de sécurité notamment. Quoi qu'il en soit, la population du Haut-Vallon a pleinement conscience que ces deux centrales ont un impact très important sur la nouvelle et appréciable croissance d'un tourisme fort riche au début du siècle passé à Mont-Soleil, mais disparu, lorsque se sont développés les stations des Alpes.»

Ce tourisme dit doux, que chacun appelle de ses vœux dans le Haut-Vallon, a en effet tout à gagner de l'attrait incroyable exercé par les aspects techniques de sa montagne.

Si des oppositions farouches ont pu se dessiner ailleurs contre la création de parcs éoliens, le nouveau président n'a aucune crainte à nourrir pour les équipements de l'EdE. Et d'ajouter qu'à ce qu'il a observé, la même voie semble se dessiner pour les probables futurs membres que sont Corgémont et Cortébert. *l de*



Patrick Tanner, président de l'Espace découverte Energie

AGENDA

EXPOSITIONS	DIMANCHE 12 MAI	VENDREDI 24 MAI
– «Souches», François Schneider et Laurent Guenat au CCL, Saint-Imier, jusqu'au 12 mai – Histoires de Gare jusqu'au 18 mai au CIP à Tramelan, ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 14 h à 20 h. Dimanche et jours fériés: fermé	– Les Concerts de Sonvilier, église de Sonvilier, 17 h 15 – Ouverture de la saison par l'Espace découverte Energie, 10 h-17 h Centre d'accueil de Mont-Soleil (centrale solaire)	– Vernissage de l'exposition collective de peintures et de sculptures au CIP, Tramelan, 19 h – Fête des Voisins dans toute la commune de Saint-Imier
VENDREDI 10 MAI	JEUDI 16 MAI	SAMEDI 25 MAI
– Les Ptits Chats, Espace Noir, Saint-Imier, 19 h – Vente de cœurs en chocolat par insieme Cerebral Jura bernois dans plusieurs villages	– Les récrés du jeudi, après-midi jeux et autres de 14 h à 16 h à l'ancienne école de Vauffelin – Conférence-débat: un point de vue à l'épreuve du temps, réflexions autour du discours de Carl Spitteler, Nobel de littérature, CIP Tramelan, 20 h	– Arena Fight Show à la Zurich Arena de Tramelan
SAMEDI 11 MAI	VENDREDI 17 MAI	DIMANCHE 26 MAI
– Fête de fin de saison du Ski-Club de Saint-Imier à la ferme Longines – Les Concerts de Sonvilier, église de Sonvilier, 19 h 15 – Gypsy Sound System Orkestra, CCL, Saint-Imier, 20 h 30 – Vente de cœurs en chocolat par insieme Cerebral Jura bernois dans plusieurs villages – Ouverture de la saison par l'Espace découverte Energie, 10 h-17 h Centre d'accueil de Mont-Soleil (centrale solaire)	– Fête de lutte du Jura bernois à Péry	– CIP-Solidaire, 10 h-16 h
SAMEDI 18 MAI	DIMANCHE 19 MAI	LUNDI 27 MAI
– Fête de lutte du Jura bernois à Péry	– Fête de lutte du Jura bernois à Péry	– Marche découverte, commission 3^e âge du Bas-Vallon, rendez-vous à Péry, place de la gare à 13 h 15, à Orvin, place du village à 13 h et à Vauffelin, place de parc de l'église à 13 h
MERCREDI 22 MAI	MERCREDI 29 MAI	VENDREDI 31 MAI
– Conférence: Quand les Suisses ne s'aimaient pas: le fossé moral, 1914-1917, CIP Tramelan, 19 h 30	– Après-midi lecture et gourmandise à la bibliothèque communale et scolaire de Sonvilier, de 16 h à 18 h	– Nul bar ailleurs, Last Friday, ancien stand de tir à Vauffelin, 19 h, avec repas

NOTRE HISTOIRE
en images avec MÉMOIRES D'ICI



Mémoires d'Ici se réjouit d'accueillir Isabelle Roland et Laurence Marti, le mercredi 15 mai prochain à 19h30. L'historienne de l'art présentera sa magnifique publication Les maisons rurales du canton de Berne. Le Jura bernois, éditée par la Société suisse des traditions populaires. En guise de mise en bouche, nous avons choisi quelques fermes dans nos collections.

Mentions de provenance :
Corcelles vers 1890.
Mémoires d'Ici, Famille François Jeanprêtre

JURA BERNOIS TOURISME

Visites guidées de l'expo de la Fondation Digger

La Fondation Digger, établie à Tavannes, produit depuis plus de 20 ans des machines de déminage dont les composantes sont toutes issues de l'arc jurassien. Contrairement aux fabricants commerciaux, cette fondation permet aux pays qui n'en ont pas les moyens de déminer leurs terrains à un prix abordable après les conflits armés.

Pour fêter ses 20 ans, Digger a proposé plusieurs visites guidées payantes de son expo à dates fixes durant toute l'année 2018 et, au vu du succès, en propose également en 2019. Mais concrètement, qu'est-ce qui attend le visiteur pendant cette exposition ? Il aura l'occasion de se déplacer dans une contrée à peine sortie d'une guerre pour rejoindre un camp de base de démineurs et l'une de ses missions sera d'ache-miner de l'aide alimentaire à un village isolé en traversant un champ de mines... Les plus courageux auront même l'op-portunité de rechercher une mine enfouie dans les graviers

tout en faisant attention à ne pas la faire exploser. Des informations seront don-nées sur les mines et les autres engins explosifs, sur le travail des démineurs et sur les popu-lations qui vivent sous cette menace. Une démonstration de fonctionnement d'une véritable machine de déminage est éga-lement au programme. Une visite on ne peut plus dans l'actualité mondiale et qui vaut définitivement le détour ! Le verre de l'amitié est offert dans la « cantine des démineurs ».

Prochaine visite guidée
Mercredi 15 mai, 15 h, durée 1 h 30
en français et en allemand

Dates fixes de 2019

Mercredi 15 mai à 15 h
Samedi 15 juin à 10 h
Samedi 17 août à 10 h
Mercredi 11 septembre à 15 h
Samedi 19 octobre à 10 h

Visites pour les groupes
Il est toujours possible d'or-ganiser une visite guidée sur demande pour les groupes.

Renseignements :
expo@digger.ch

MÉMOIRES D'ICI

Un regard nouveau sur le patrimoine

Mémoires d'Ici, Centre de recherche et de documentation du Jura bernois, et Patrimoine Jura bernois vous invitent cha-leureusement à prendre part à la soirée de présentation du livre d'Isabelle Roland Les maisons rurales du canton de Berne, tome 4.2 Le Jura bernois le mercredi 15 mai à 19h30, à la Salle des Rameaux. Cet ouvrage exception-nel, fruit de sept années de recherches menées par la grande spécialiste de l'habitat rural suisse, offre une synthèse remarquable des connais-sances sur l'habitat rural du Jura bernois.

Les maisons paysannes, mais aussi les greniers, les bûchers, les caves, les fours à pain et les buanderies, les poulaillers, les tuileries et les moulins y sont présentés avec mille détails. Les techniques de construc-tion, les matériaux utilisés, les travaux des artisans ou les aménagements intérieurs y sont analysés avec érudition et finesse.

Près de 1000 photographies, pour la plupart de Jacques Bélat, enrichissent cette approche qui nous invite à por-ter un regard nouveau sur le patrimoine bâti de notre région. Après une brève introduc-tion historique faite par Lau-rence Marti, Isabelle Roland présentera le remarquable travail qu'elle a réalisé pour ce volume. Grâce à un diaporama d'images choisies, elle abor-dera quelques aspects de son livre, en particulier les décors et inscriptions qui ornent les maisons.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la présentation. Toute personne intéressée est bienvenue !

Isabelle Roland

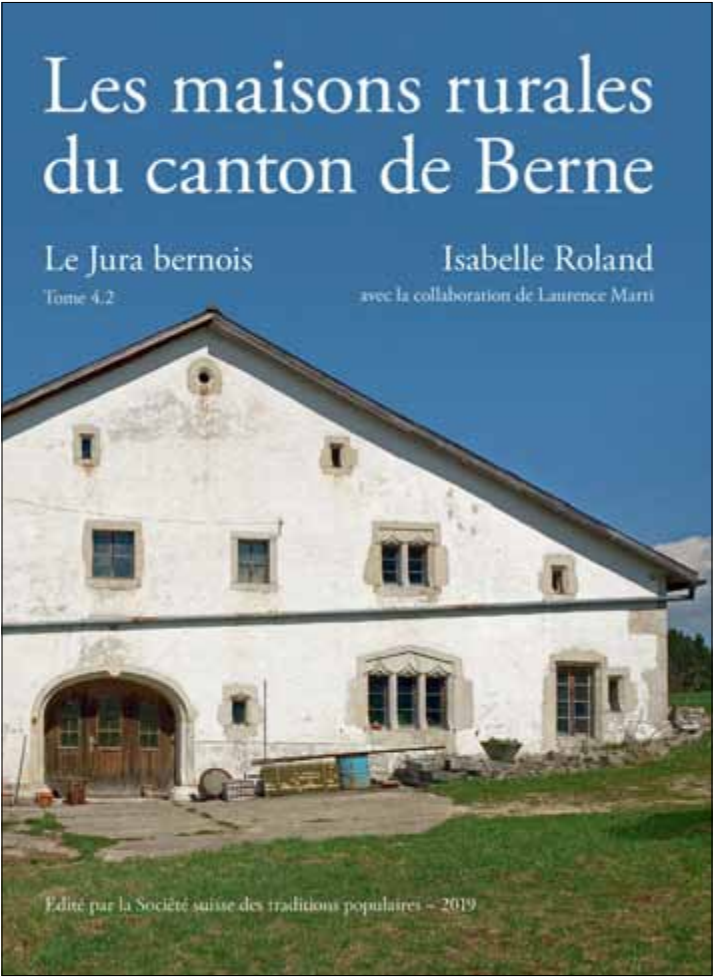
Les maisons rurales du can-ton de Berne, tome 4.2 Le Jura bernois 548 pages, env. 966 illustrations, cartes et gra-phiques. Couverture en lin avec jaquette ; CHF 91, ISBN 978-3-906124-28-5. Le livre sera disponible à la vente lors de la soirée.

Née en 1964, Isabelle Roland a étudié les Lettres à l'univer-sité de Lausanne, avec une licence en français, histoire et histoire de l'art obtenue en 1988. Mémoire en histoire de l'art avec le professeur Mar-cel Grandjean, consacré aux maisons paysannes du district d'Echallens. De 1987 à 1996, collaboration au recensement architectural du canton de Vaud (130 communes recensées). De 1989 à 1999, travail à temps partiel pour le Département des travaux publics du canton de Vaud, Section monuments his-toriques et archéologie, comme chargée de recherches. De 1990 à 1994, assistante du professeur Marcel Grandjean à l'université

de Lausanne. Dès 1994, enga-gée par l'Etude des maisons rurales en Suisse, émanant de la Société suisse des traditions populaires, afin de publier des ouvrages scientifiques consa-crés aux maisons rurales dans la collection nationale « Les maisons rurales de Suisse ». De 1994 à 1998, collaboration aux volumes vaudois. De 1998 à 2006, rédaction (avec d'autres auteurs) du tome traitant des maisons rurales du canton de Genève (paru en octobre 2006), puis, de 2006 à 2012, de celui consacré au canton du Jura et, de 2012 à 2019, de celui du Jura bernois. En parallèle, travail en tant qu'historienne de l'architec-ture indépendante, participa-tion à de nombreux colloques en Suisse comme en France et publication de divers articles.

vrages commémoratifs. Elle est l'auteure de nombreux livres de référence, dont : Le renou-veau horloger, Ed. Alphil, 2017 / Avec P.-Y. Moeschler, Histoire de Bévillard, Société jurassienne d'Emulation, 2017.

En 2001, elle participe à la création du Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE) à Saint-Imier, dont elle assure la présidence jusqu'en 2008. Présidente du Conseil de fondation de Mémoires d'Ici depuis 2016, elle est active dans plusieurs autres socié-tés. Ses travaux ont été hono-rés par la distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture, attri-buée par le Conseil du Jura bernois (2011) et le Prix Gaïa (2017).



Laurence Marti

Laurence Marti est née à Bévillard. Elle s'est formée en sociologie et histoire aux Uni-versités de Lausanne et de Lyon 2. Elle travaille, de 1992 à 1996, au sein du Groupe lyon-nais de sociologie industrielle, laboratoire de recherche du CNRS, où elle réalise un doc-torat. Elle ouvre en 1997 un bureau de recherche privé à Aubonne. Depuis cette date, elle met ses compétences scientifiques à la disposition des entre-prises, institutions, associa-tions, musées et particuliers pour la réalisation de projets de recherche, la préparation d'ex-positions, la réalisation d'ou-

Les maisons rurales de Suisse
Edités par la Société suisse des traditions populaires, les ouvrages sur les maisons rurales du canton de Berne font partie de la série de publica-tions scientifiques « Les mai-sons rurales de Suisse ». Ce projet, qui s'étend sur plusieurs décennies, est le fruit d'une collaboration étroite entre le Service des monuments histo-riques du canton de Berne et la Société suisse des traditions populaires.

Mercredi 15 mai, 19 h 30,
Salle des Rameaux
Mémoires d'Ici
Rue du Midi 6, Saint-Imier

Le clin d'œil



COMMUNIQUÉ POLITIQUE

Oui au projet du Grand Conseil !

Les coûts de l'aide sociale ont considérablement aug-menté ces dernières années, tant pour le canton que pour les budgets communaux qui assument la moitié de ces charges. Il est grand temps de prendre des mesures bien pen-sées pour éviter une explosion supplémentaire. Le projet du Grand Conseil vise d'une part à diminuer très légèrement le forfait d'entretien, de moins de 80 francs par mois pour une personne seule, mais dans le même temps à augmenter les suppléments d'intégra-tion qui pourront aller jusqu'à 300 francs par mois au lieu de 100 francs actuellement. En fournissant des efforts pour trouver un travail (même

à temps partiel), se former, apprendre une langue ou même en pratiquant du bénévolat qui augmente les chances d'inté-gration sur le marché du travail, les personnes à l'aide sociale pourront plus que compenser la légère baisse du forfait d'en-tretien et améliorer leur situa-tion matérielle. Les personnes les plus précarisées (parent seul, personnes malades etc.) ne subiront pas de baisse. En revanche, certains migrants récalcitrants qui ne font aucun effort pour apprendre les rudi-ments de notre langue, ou cer-tains jeunes adultes refusant de faire un apprentissage car ils ont tout ce qu'il leur faut à l'aide sociale pourront être sanctionnés de manière claire.

La réforme ne vise en aucun cas à faire des économies sur le dos des plus faibles mais à créer les conditions pour que les bénéficiaires retrouvent une autonomie financière au moins partielle en renforçant les inci-tations. La Direction de Pierre Alain Schnegg va aussi réinves-tir des millions de franc supplé-mentaires dans les mesures de soutien à la réinsertion. Le pro-jet du Grand Conseil est équi-libré et bien pensé. Il mérite un grand oui. Le projet populaire par contre renforce avant tout la politique de l'arrosoir et cou-tera plusieurs dizaines de mil-lions supplémentaires. Non au projet populaire.
| Manfred Bühler,
Cortébert

CIP TRAMELAN

Une exposition collective avec douze artistes

Le CIP accueille dès le 24 mai une exposition collective du groupe «Géta» qui s’est réuni autour de Raymond Salzmänn, personnage bien connu dans le Bas-Vallon! Du collage à l’aquarelle, de la sculpture à l’acrylique, les douze artistes excellent chacun dans leur technique et leur style.

Au hasard des rencontres et des amitiés, le Géta – groupe éphémère de talents artistiques – s’est formé pour mettre sur pied une exposition collective, sans autre but que de la construire ensemble. C’est autour de Raymond Salzmänn que celle-ci a pris corps. Depuis 1972, il est l’âme de «la Décade», une exposition collective annuelle à Péry.

Alexandra Schönenberger Bienne

Née à Moscou en 1968, Alexandra Schönenberger entame dès son jeune âge un parcours qui la mène vers l’exploration de différentes formes d’expression artistique: le dessin, la peinture ou encore la création de bijoux.

Anne-Marie Kohler Chernerx

Anne-Marie Kohler pratique le collage comme une aventure ou une méditation. Chaque petit bout de papier en appelle un autre. Le tableau apparaît petit à petit et devient – presque malgré sa créatrice – une œuvre nouvelle.

Madeleine Deckert Evilard

Les premiers souvenirs d’enfance de Madeleine Deckert sont les pastels à l’huile qu’elle a reçus de son père. Depuis, elle aime reproduire sur la toile les impressions qui l’ont touchée. Elle plonge ainsi dans un autre monde et réalise quelque chose avec sa tête, ses mains et son intuition.



Raymond Salzmänn



Susy Jeanjaquet

Cosette Gautier Ipsach

Deux ans avant sa retraite, Cosette Gautier a visité une exposition de sculptures de pierre ollaire. C’est le début d’une fascination: tailler, façonner et polir de la pierre! Un rêve devenu réalité!

Laure Salzmänn Péry

Aquarelliste d’émotions, Laure Salzmänn se définit aussi portraitiste d’amis. Elle apprécie quand le pigment se fond dans l’eau, quand l’ombre d’une fossette rend l’expression de la personne.

Agnès Kucera Jems

Artiste autodidacte, Agnès Kucera s’exprime à travers les points, son style rappelant ainsi celui des Aborigènes d’Australie dont les peintures l’ont profondément touchée. Fascinée par les structures, elle utilise le point pour aller à l’essentiel, au cœur de la vie et retrouver ses origines profondes.

Rébecca Lena Delémont

Pour Rébecca Lena, la peinture est un moyen de lâcher prise. Elle travaille avec l’acrylique essentiellement. Elle ajoute souvent des minéraux à ses tableaux. Sa couleur de prédilection est le bleu accompagné d’orange, de rouge ou de brun.

Raymond Salzmänn Péry

Quand il était jeune, Raymond Salzmänn rêvait d’être graphiste. Cela ne s’est pas donné. Alors, il s’est lancé à fond dans



Agnès Kucera

la peinture. Aujourd’hui octogénaire, il peint toujours et encore.

Sylvie Kremser Evilard

Les sujets de prédilection de Sylvie Kremser sont les regards humains et animaux. C’est là que toute la complexité et la subtilité de l’être s’exprime. Le cœur parle avec les yeux. C’est comme le reflet du ciel sur la mer.

Susy Jeanjaquet Marin

L’aquarelle est une passionnante histoire d’amour entre l’eau et la peinture. Susy Jeanjaquet en a fait sa passion. Remplis de couleurs, ses tableaux invitent à une belle balade entre voyage et rêverie.

May Lachat Lamboing

Amoureuse des grands espaces, May Lachat trouve sa principale source d’inspiration



Yolande Favre

dans la nature. Elle préfère suggérer que tout dévoiler, supprimer le superflu pour ne garder que l’essentiel.

Yolande Favre Bienne

De la peinture au collage, en passant par la fabrication de papier végétal, Yolande Favre poursuit sa route comme se forme un collage: morceaux de papiers colorés, superposés, allant de déchirures en émergences, de chaos en cohérence pour dire les entrelacs et les visions d’une existence.

Du 24 mai au 12 juillet CIP Tramelan

Ouverture: du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 14h à 20h, dimanche, le lundi de Pentecôte, le jeudi et le vendredi de l’Ascension, l’exposition est fermée Vernissage samedi 24 mai à 19h www.cip-tramelan.ch

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



Délégations officielles

Le Conseil municipal a nommé ses représentants pour les événements suivants:

AREF, assemblée générale, Les Reussilles, vendredi 10 mai: Pierre Sommer.

Prélude, assemblée générale, Malleray, vendredi 10 mai: André Ducommun.

Espace découverte Energie, ouverture de la saison, Mont-Soleil, samedi 11 mai: Philippe Augsburg.

Association des camps de vacances, assemblée générale, Saint-Imier, lundi 13 mai: Karine Voumard.

Cinématographe Royal, assemblée générale, Tramelan, mercredi 15 mai: Pierre Sommer.

CEPJB, petit-déjeuner des services, Courtelary, mercredi 15 mai: Philippe Augsburg.

Jura bernois Tourisme, assemblée générale, Tavannes, jeudi 16 mai: Pierre Sommer.

Association Parc régional Chasseral, assemblée générale, Lamboing, samedi 18 mai: Christophe Gagnebin

et Pierre Sommer.

SnowUp interjurassien, assemblée générale, Les Reussilles, mardi 28 mai: Philippe Augsburg et Pierre Sommer.

Croix-Rouge Suisse, assemblée des membres, Tavannes, jeudi 6 juin: Karine Voumard.

FCTT, apéro du tournoi intercantonal, Tramelan, dimanche 9 juin: Philippe Augsburg. | le chancelier

Intervention des Sapeurs-pompiers

A la demande du Corps des sapeurs-pompiers, des informations régulières seront dorénavant diffusées, expliquant la raison de leur(s) interventions(s). Ainsi, le jeudi 25 avril dernier, les Sapeurs-pompiers de Tramelan sont intervenus pour hydrocarbure sur la chaussée suite à un accident de circulation, au rond-point Les Reussilles. | le chancelier

PETITS DÉJEUNERS CONTACT TAVANNES TRAMELAN

« Derrière ton sourire »

C’est le titre du bouleversant témoignage que partagera Marjorie Wäfler dans le cadre des rencontres des Petits Déjeuners Contact le jeudi 23 mai de 9h à 11h à la Salle communale de Tavannes.

Cette jeune femme, maman de quatre enfants, nous racontera comment elle a dû faire face, avec sa famille, à la régression soudaine d’un de leurs fils de 6 ans, atteint du syndrome de Heller.

L’oratrice nous parlera de son parcours personnel, depuis l’incompréhension à l’accepta-

tion, du deuil, de la découverte du monde du handicap, des peines, des difficultés, mais également des joies et de l’es- pérance à vivre pour les familles d’enfants différents.

Vous pouvez vous inscrire jusqu’au mercredi 22 mai à midi par courriel à l’adresse suivante catbolle@bluewin.ch ou au numéro de téléphone 032 487 53 29.

Notez qu’il n’y a pas de garderie organisée pour cette rencontre et que la participation aux frais se monte à 12 francs (soutien 15 francs).



Marjorie Wäfler et son fils

EN SALLES



AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

FREE SOLO VENDREDI 10 MAI, 18 H LUNDI 13 MAI, 20 H

de Jimmy Chin et Elizabeth Chai. Il s’agit du portrait étonnant, intime et sans failles du grimpeur en solo intégral, Alex Honnold, qui se prépare à réaliser son plus grand rêve: escalader sans cordes, la façade de la plus célèbre formation rocheuse du monde... le El Capitan... En français. 6 ans. Durée 1h40.

RAOUL TABURIN VENDREDI 10 MAI, 20 H SAMEDI 11 MAI, 18 H DIMANCHE 12 MAI, 17 H JEUDI 16 MAI, 18 H

de Pierre Godeau, avec Benoit Poelvoorde, Suzanne Clement. Si quelqu’un s’y connaît en roulements à billes, pignons, dérailleurs, c’est bien Raoul Taburin, marchand de cycles à Saint Ceron. Sa réputation est telle, qu’en ville on ne dit plus un vélo, mais un taburin. Il a la chance d’être également heureux en ménage avec Madeleine. En français. 6 ans. Durée 1h30.

US VENDREDI 10 MAI, 22 H SAMEDI 11 MAI, 21 H

de Jordan Peele, avec Lupita Nyong’o, Winston Duke. De retour dans sa maison d’enfance, sur les côtes Californiennes, Adelaide Wilson a décidé d’y passer des vacances de rêve avec son mari Gabe et leurs deux enfants. En français. 16 ans. Durée 1h56.



FREE SOLO

AÏLO: UNE ODYSSEE EN LAPONIE DIMANCHE 12 MAI, 10 H

reprise.

ROYAL CORGI DIMANCHE 12 MAI, 14 H

reprise.

BECOMING ASTRID DIMANCHE 12 MAI, 20 H MARDI 14 MAI, 20 H JEUDI 16 MAI, 20 H

de Pernille Fischer Christensen, avec Alba August, Trine Dyrholm. Fifi Brindacier, Ronya, fille de brigand, ou encore Zozo la tornade: aucun autre romancier ne peut se targuer d’avoir donné naissance à autant de grands héros de jeunesse. Les histoires d’Astrid Lindgren ont marqué l’enfance de millions de personnes à travers le monde. En VO s.-t. 6 ans (sugg. 12). Durée 2h03.

THE DEAD DON’T DIE MERCREDI 15 MAI, 20 H

de Jim Jarmush, avec Bill Murray, Adam Driver, Selena Gomez. Dans la sereine petite ville de Centerville, quelque chose cloche. La lune est omniprésente dans le ciel, la lumière du jour se manifeste à des horaires imprévisibles et les animaux commencent à avoir des comportements inhabituels. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h43.

AU ROYAL À TAVANNES

NOUS FINIRONS ENSEMBLE VENDREDI 10 MAI, 20 H SAMEDI 11 MAI, 21 H DIMANCHE 12 MAI, 17 H

de Guillaume Canet, avec François Cluzet, Marion Cotillard, Gilles Lelouche. Préoccupé, Max est parti dans sa maison au bord de la mer pour se ressourcer. Sa bande de potes, qu’il n’a pas vue depuis plus de 3 ans débarque par surprise pour lui fêter son anniversaire! En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h15.

M^R LINK SAMEDI 11 MAI, 17 H DIMANCHE 12 MAI, 14 H

de Chris Butler. Monsieur Link est une créature surprenante, étonnamment intelligente et surtout incroyablement attachante. Dernier vestige de l’évolution humaine et unique représentant de son espèce, Monsieur Link se sent seul... En français. 6 ans (sugg. 8). Durée 1h35.

VAN GOGH – AT ETERNITY’S GATE DIMANCHE 12 MAI, 20 H MARDI 14 MAI, 20 H

de Julian Schnabel, avec Willem Dafoe, Oscar Isaac. C’est pour échapper aux contraintes de la vie parisienne que Vincent Van Gogh se réfugie dans les petits villages d’Arles et d’Auvers-sur-Oise, où on lui manifeste autant d’amitié que de haine. En VO s.-t. 12 ans (10 acc.). Durée 1h51.

GLORIA BELL JEUDI 16 MAI, 20 H

de Sebastian Lelio, avec Julianne Moore, John Turturro. La cinquantaine frémissante, Gloria est une femme farouchement indépendante. Tout en étant seule, elle s’étourdit, la nuit, dans les dancings pour célébrités de Los Angeles, en quête de rencontres de passage. Jusqu’au jour où elle croise la route d’Arnold. En français. 12 ans (10 acc.). Durée 1h41.

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Ils ont enfin joué avec liberté

En cas de défaite, Courtelary n'avait quasiment plus aucune chance de se maintenir (hormis mathématiquement) et se devait de remporter son match contre La Courtine. C'est donc chose faite! Sous une météo pluvieuse puis neigeuse voire dantesque, Courtelary a mis tout ce qu'il avait dans le cœur et cela, malgré l'ouverture du score adverse après une minute de jeu.

Les joueurs de Courtelary se sont procuré une multitude d'occasions et ont enfin pu jouer de façon libérée; ils ont ainsi remporté trois points logiques et mérités. Les visiteurs sont bel et bien revenus dans la partie à la fin du match mais Courtelary a tenu. Les coéquipiers de Bouby Isler Jr. (auteur d'un tir lobé pour le 3-1) auraient pu se mettre à l'abri bien plus tôt mais ce qui compte, c'est la victoire. Les deux premiers buts sont l'œuvre de Vallat qui a enfin pu lâcher sa frustration des actions ratées sur les derniers matchs.

Hier soir jeudi 9 mai a eu lieu le déplacement à Courroux (le résumé paraîtra vendredi prochain). Encore un concurrent direct mais qui aura potentiellement été renforcé de sa première garniture car ils n'ont pas pu jouer le week-end passé.

Le règlement stipule que lors des trois derniers matchs, aucun joueur d'une équipe supérieure ne peut aller renforcer une équipe inférieure, pour autant que cette dernière ait réalisé plus de quatre matchs. Peu importe l'adversaire, Courtelary se doit de ramener un résultat positif.

Courtelary – La Courtine 3-2

De plus en plus proche d'une victoire

L'équipe féminine du FC Courtelary s'est rendue à Courfaivre le 27 avril pour y affronter le Groupement USC. Affaiblie par ses blessées et de nombreuses absentes, l'équipe du coach Magri a fait le déplacement sans remplaçantes.

L'USC étant 7^e au classement, Nicolas Magri attendait une bonne réaction de la part de son équipe. Malgré l'effectif, les joueuses du FCC se rendaient sur le terrain adverse confiantes et prêtes à mener le jeu.

Dès le début du match, le FCC a imposé son rythme et surpris l'équipe adverse. A la 8^e minute, les Women se sont procuré un coup franc. Casandra Périllard a placé le ballon et cadré son tir, mais ce dernier a été repoussé par la gardienne. Heureusement, Alessandra Cusignatti, numéro 10 du FCC, a suivi l'action et mis la balle au fond. Grâce à cet avantage, le FCC a mené le jeu et s'est imposé jusqu'à la 23^e minute.

Sur un coup franc, la numéro 11 du USC, légèrement en retrait, a surpris la défense et égalisé. C'est la même joueuse qui a marqué le 2-1 à la 33^e minute, avant le thé. De retour sur le terrain, les «rouge et noir» ont mené le jeu et tenté de marquer, mais sans succès. Après quinze minutes de jeu, le USC a intensifié le rythme et compris comment surprendre la défense du FCC. Deux mêmes actions à quelques minutes d'intervalles ont fini à l'arrière de la gardienne.

A la 69^e minute, le FC Courtelary est mené 4 à 1. Mais les Women ont continué à imposer leur jeu et ont réduit le score grâce à Leila Santoro. Le der-

nier quart d'heure a été très difficile physiquement et l'USC en a profité pour marquer un dernier but à la 89^e minute. Un mélange de frustration et de fierté était présent en fin de match, mais l'équipe n'a pas baissé les bras et pensait déjà au match suivant.

Coup dur pour les filles

En effet, cinq jours plus tard, le FCC se rendait à Cœuve. Malgré un excellent match à Courfaivre, le coach Magri avait mis en garde ses joueuses quant à la difficulté de cette rencontre.

C'est avec un bon état d'esprit que les Women ont débuté

la partie. Le FCC a joué au ballon mais le FC Cœuve n'est pas premier au classement pour rien; il est très vite revenu dans les contres.

A la fin de la mi-temps, le FCC était en-dessous de quatre buts. Il faut néanmoins dire que les filles du FC Courtelary ne se sont pas laissées faire et ont de temps à autre joué dans le camp adverse, sans toutefois parvenir à battre la gardienne.

Lors de la deuxième mi-temps, malgré la motivation des joueuses, le FCC n'a pas réussi à diminuer le score. Le FC Cœuve ne s'est pas arrêté et a mis la balle au fond du filet

encore trois fois avant les coups de sifflet finaux. Cœuve a battu Courtelary 7 à 0 et consolide ainsi sa place de leader dans le Groupe 3.

Coup dur pour le FC Courtelary, car les joueuses espéraient obtenir au moins un point de la rencontre contre Courfaivre. Cependant, l'équipe féminine est consciente de ses nombreux progrès.

En effet, ce n'est pas qu'au niveau des scores que l'on peut noter une amélioration, mais également en phase de jeu. Le FCC se montre un peu plus offensif et les actions finissent parfois au fond du but. L'ob-

jectif pour la fin de la saison reste tout de même les trois points, une victoire trop attendue, qui ferait du bien au moral des troupes.

A cette semaine s'ajoutait également le match à domicile contre le SR Délemont. Ce dernier a été cependant renvoyé à cause des caprices de la météo. La date du renvoi n'est pas encore connue. Le FC Courtelary se remet donc au travail en attendant d'affronter le redoutable FC La Courtine samedi prochain.

Samedi 11 mai
17h, Les Genevez: Courtine – Courtelary

Christian Constantin en visite à Courtelary

C'est avec une immense joie et une grande motivation que le FC Courtelary a le plaisir de recevoir l'entrepreneur et président du FC Sion en personne!

Celui-ci viendra parler des différentes difficultés gravitant autour du football actuellement (recherche de sponsors, de bénévoles, personnes qui s'inves-

tissent, etc.). Et, comme une nouvelle ne vient pas seule, afin d'animer et de vous faire participer, nous avons également le plaisir de recevoir une autre personnalité bien connue en Romandie puisque Yannik Paratte (journaliste des sports à la RTS) sera également avec nous pour ce moment inédit! Cette soirée unique dans la région qui a pour but de soutenir le club et

ses juniors comprend la conférence débat et le souper (filets de perches façon René à gogo) pour 49 francs par personne (hors boisson).

Vendredi 21 juin, 18h
Salle communale de Courtelary
Inscription obligatoire
jusqu'au 25 mai
marco.torreggiani@bluewin.ch



FOOTBALL CLUB SONVILIER

Mauvaise passe pour les seniors

Les seniors ont perdu les deux matches de cette semaine anglaise en s'inclinant tout d'abord en coupe neuchâteloise contre Neuchâtel City FC sur le score de 1 à 6. Il n'y a pas à rougir de cette défaite car la grande majorité de cette équipe évolue en 2^e ligue. En championnat, la 3^e défaite consécutive contre Bévillard-Malleray est plus inquiétante, après une mauvaise entame de match avec deux buts encaissés aux 1^{er} et 2^e minutes de jeu. Pour le FC Saint-Imier II (Sonviller), le retour de l'hiver a empêché

le match prévu à La Chaux-de-Fonds contre le FC Floria.

Sonviller – Neuchâtel City FC 1-6
Sonviller – Bévillard-Malleray 1-7

Vendredi 10 mai
Sen. 20h: US Montfaucon – Sonviller

Samedi 11 mai
JE 9h: Erg. Sonviller II – Saint-Blaise II
JE 10h: Erg. Sonviller I – BBC Bevaix I
JE 11h: Erg. Sonviller III – Le Landeron III
JE 14h: Erg. Sonviller – BBC Béroche
17h30: St-Imier II (Sonvi.) – Espagnol NE

Mercredi 15 mai
Sen. 20h: La Courtine – Sonviller

FIGHT SHOW, HOCKEY CLUB TRAMELAN ET FIGHT RIGHT BIENNE

Le combat sous toutes ses formes

Le 25 mai, ça va bouger, ça va fighter, ça va cogner du côté de Tramelan!

Boxe-catch (une 1^{re} à la patinoire de Tramelan), kick boxing, tournoi de bras de fer, Krav Maga et Pole Dance, voici quelques-unes des disciplines qui seront au programme du samedi 25 mai prochain. Et durant la journée, Light Boxing Cup ainsi que workshops de

catch et de bras de fer viendront agrémenter l'événement. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur la page Facebook de l'Arena Fight Show.

Vendredi 24 mai, 18h
Wellness Center Tramelan Sàrl
Rue de la Gare 7

Samedi 25 mai, dès 10h
Patinoire Zurich Arena Tramelan
Swiss Boxing LC Cup Tramelan
et workshop gratuit
Restauration chaude et froide
Arena Fight Show, 19h
Place assise ou debout 20 francs
Carré d'or VIP 100 francs avec repas
Sur réservation jusqu'au 19 mai

Programme	
Vendredi 24 mai	
18h	Pesée publique des catcheurs au Wellness Center Tramelan Sàrl, rue de la gare 7, 2720 Tramelan, apéro offert par le Wellness Center
Samedi 25 mai	
10h	Mesure des boxeurs
11h	Début de la Light Boxing Cup (environ 140 combats)
15h30	1 ^{er} Workshop de Catch Geneva Total Wrestling et de la société du Bras de Fer Ajoulot
16h30	2 ^e Workshop de Catch Geneva Total Wrestling et de la société du Bras de Fer Ajoulot
17h	Pesée des boxeurs amateurs des combats de la soirée
19h	3 Combats de boxe Juniors
19h30	1 Combat de boxe Elite femmes
20h05	3 Combats de boxe Elite hommes
21h	1 Combat de Kick boxing féminin
21h15	1 Combat Kick boxing masculin
21h30	1 Combat de catcheurs 1 contre 1 et 1 combat de catcheurs 2 contre 2
22h15	Tournoi de bras de fer populaire pour droitiers et gauchers (Inscr. sur place 5 francs) 2 cat. – 80 kg et + 81 kg

FOOTBALL CLUB
PLAGNE

Ils ont été punis

En vendangeant d'innombrables occasions et en faisant preuve d'un manque de réalisme, les Plagnards ont été punis sur contre et se sont inclinés 5 à 2 face à un Safern plus que prenable. La rencontre prévue dimanche dernier a été renvoyée à une date ultérieure pour cause de neige!

Dimanche 12 mai
15h30, Berne: Jedinstvo – Plagne

CLUB DE NATATION TRAMELAN

Cours d'accoutumance à l'eau pour enfants

Avec le retour des beaux jours, le club de natation de Tramelan reprend ses activités et organise un cours d'accoutumance à l'eau et de natation pour enfants, dès six ans. L'objectif du cours est de permettre aux enfants de découvrir le milieu aquatique, d'apprendre à nager et de se perfectionner dans un cadre amical. Pour tous les intéressés, nous vous donnons rendez-vous à partir de 10h les samedis matin à la piscine du Château.

Les cours débuteront le 18 mai (cours préparatoire en piscine couverte). Dès le 25 mai, les cours seront don-

nés comme suit: groupe perfectionnement: 10h à 10h30. Groupe débutant: 10h45 à 11h15. Groupe non-nageur: 11h30 à 12h.

Le prix est de 80 francs pour huit leçons, sans les entrées à la piscine (sauf une entrée en piscine couverte).

Un tarif particulier est appliqué pour les familles: 70 francs pour le deuxième enfant et 50 francs pour le troisième enfant. Les inscriptions se font auprès de Nathalie Grossenbacher: nath.grossenbacher@bluewin.ch ou par téléphone au 079 667 65 57 en début d'après-midi et après 18h.

Réclame

Des haricots?

Le handicap visuel fait de chaque jour un défi. La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est là. sbv-fsa.ch

Compte pour les dons 10-2019-4

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER 

Matches internationaux pour le 100^e du club

Tout est prêt, à Saint-Imier, pour accueillir les sélections suisse et géorgienne des moins de 16 ans. Celles-ci s'affronteront les 14 et 16 mai au Stade de la Fin-des-Fourches. Programmée à 19h, la rencontre du mardi devrait attirer un nombreux public.



La sélection suisse M16 foulera le terrain de la Fin-des-Fourches, à Saint-Imier, les 14 et 16 mai prochain

Entraînée par l'Allemand Sascha Stauch, la sélection suisse M16 est toujours invaincue cette année. Après un match nul 4-4 contre la Finlande le 26 avril, elle s'est tour à tour imposée contre le Chili (2-0) et la République de Corée (2-1) dans le cadre du tournoi international d'Eerikkilä (FIN). Composée pour l'essentiel de jeunes nés en 2003, l'équipe helvétique aligne des joueurs portant les couleurs des clubs de Super et de Challenge League: Bâle, Lucerne, Servette, Young Boys, entre autres. Seule exception lors du déplacement finlandais, le défenseur Christian Fernandes joue avec la relève de Wolverhampton Wanderers FC,

club professionnel de Premier League anglaise.

Entrée gratuite

Après avoir évolué au sein de l'académie de football de GC (Grasshopper), Christian Fernandes a été recruté par les Wolves qu'il a rejoints le 22 mars dernier. Pour autant qu'il soit aligné, on suivra bien sûr également de près le régional de l'étape, le gardien Ysias Hummel, de la Fondation Gilbert Facchinetti. Le Xamaxien a actuellement deux matches internationaux et 160 minutes de jeu à son actif.

Mardi 14 mai, la rencontre débutera à 19h. L'équipe organisatrice, elle, sera prête à accueillir le public à partir de 17h30 déjà.

L'entrée est gratuite. «Nous souhaitons faire de ce rendez-vous, qui promet un beau spectacle, une véritable fête du football», explique Michel Schafroth, président du comité d'organisation. «Nous espérons que la population et les amateurs de beau jeu répondront massivement à notre invitation.»

Rue de Tivoli partiellement fermée

Tout a été mis en œuvre pour accueillir les équipes, leur entourage et les spectateurs dans les meilleures conditions. Filmée par les équipes de la RTS sur mandat de l'Association Suisse de Football (ASF), la rencontre sera diffusée en

direct sur le canal prévu à cet effet par l'ASF.

Les cars de reportage de la RTS ainsi que ceux des équipes seront garés à la rue de Tivoli. Celle-ci sera par conséquent interdite à la circulation, qui sera déviée par l'Ancienne Route de Villeret. La portion de la rue du Midi conduisant au stade sera elle aussi inaccessible au trafic. Un dispositif a été mis en place pour guider les automobilistes vers les zones prévues pour le parcage. Les équipes de Suisse et de Géorgie remettront ça le jeudi à 11h pour une revanche qui s'avère toujours intéressante sur le plan sportif. Le dispositif en marge du terrain sera sensiblement allégé.

Une mauvaise spirale

Le froid et les méfaits de cette ambiance hivernale n'ont pas seulement eu des répercussions sur la faible assistance; la qualité du football n'a en effet pas non plus été digne d'un match de deuxième ligue. Trop de ballons galvaudés, remis dans les pieds de l'adversaire, des lacunes techniques qui ont finalement pesé plus lourd du côté de Saint-Imier.

Le penalty généreusement offert a quelque peu tronqué la première mi-temps. Le tir d'Assoua (20^e) a été détourné par Damien Grossenbacher dans les seize mètres mais l'Imérien était à terre et le ballon a frappé son bras d'appui. Difficile de prétendre que c'était intentionnel. C'est pourtant ce qu'a décidé l'arbitre. Cette ouverture du score ne reflétait pas la physionomie de la rencontre à ce moment-là.

L'analyse de ce revers renvoie à une prise de conscience chez les Erguéliens. Pour Joao Dou-taz, cela passe par le travail. «Ce n'est pas forcément un manque de confiance. Nous sommes sortis de notre plan de match en seconde période. Défensivement on était pourtant bien en place, le groupe est solide. Il faut sortir de notre espèce de peur de mal faire.» Le portier Alexandre Martinovic avance une certaine suffisance en deuxième mi-temps. «C'est un peu frustrant de perdre ainsi. Nous devons prendre l'avantage alors que le score était à 0-0. On manque de réussite mais d'agressivité aussi. Nous sommes trop suffisants

dans notre investissement sur le terrain et cela commence aux entraînements.» En clair, Saint-Imier a un déficit de discipline dans plusieurs domaines et cela se ressent dans les résultats.

Saint-Imier II Sonvilier au chômage technique

Le retour inattendu de l'hiver a forcé la formation du terrain du Stand à Sonvilier à une journée de congé. Désormais en tête du classement, l'équilibre des matches est respecté. Il reste cinq matches à jouer, quinze points en jeu. Helvetia Neuchâtel compte quatre points d'avance sur Saint-Imier II Sonvilier et six sur les Espagnols de Neuchâtel. Les Ibériques seront précisément les hôtes du terrain du Stand ce samedi à 17h30. Outre une place sur le podium que représente cette rencontre, c'est aussi une obligation de gagner pour les hommes de Manuel Magalhaes, qui n'ont pas droit à l'erreur et doivent compter sur un faux pas d'Helvétia. La mission est on ne peut plus claire. Hispaniques et Erguéliens s'en étaient retournés dos à dos sur le score de trois partout lors du premier tour. Une fois encore, engagement et discipline seront les clefs. | gde

Sen. Saint-Imier – Courtételle _____ 2-4
Coffrane – Saint-Imier I _____ 2-1
JC Erguël Saint-Imier II – Lusitanos _____ 5-0
JD Erg. St-I III – Litt. Colombier II _____ 1-15

Vendredi 10 mai
Sen. 20h: Boncourt – Saint-Imier

Samedi 11 mai
17h30: St-Imier II Sonvi. – Espagnol NE
JC 14h: Le Locle – Erguël Saint-Imier I
JD 9h: Béroche I – Erguël Saint-Imier I
JD 11h: Boudry II – Erg. Saint-Imier II
JD 11h: Landeron I – Erg. St-Imier III

Dimanche 12 mai
15h: Saint-Imier I – Marin I

Mardi 14 mai
JD 19h: Chx-de-Fds – Erguël St-Imier I
20h15: Floria – Saint-Imier II Sonvilier



Le 11 de base qui œuvre à la mise sur pied des festivités du 100^e anniversaire avec, de gauche à droite: Eric Achermann, Philippe Roulin, Patrick Vils, Yves Mathys, Dario Caminotto, Michel Schafroth, Serge Roulin, Thierry Hutzli, Grégor Doutaz, Pierre-Alain Vocat et Beat Grossenbacher

Le mercredi 22 mai entraînement découverte pour les filles nées entre 2007 et 2010. Le Team Vallon recrute pour sa nouvelle équipe féminine. Viens jouer avec nous, même si tu es débutante.

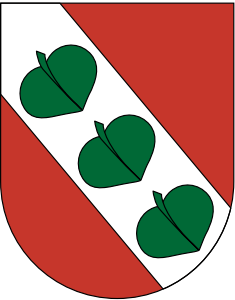
Mercredi 22 mai, 16h-17h30
Fin-des-Fourches à Saint-Imier
Information auprès de Raphaël Bovy 079 278 13 93
teamerguel@fcsaintimier.ch

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d’Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DE COMMUNES
CORPS DE SAPEURS-POMPIERS
DU CENTRE-VALLON

Assemblée des délégués

du mercredi 12 juin 2019 à 20h
à Cormoret, salle des sociétés

Ordre du jour

- Ouverture
- Acceptation du procès-verbal de l’assemblée des délégués du 12 décembre 2018
- Discuter et approuver les comptes 2018 du syndicat des sapeurs-pompiers Centre-Vallon
 - Acceptation des dépenses liées pour un montant total de 13875.20
- Communications de l’Etat-maj
- Divers et imprévus.

Cormoret, Courtelary et Cortébert,
le 29 avril 2019

Le Conseil des sapeurs-pompiers
Centre-vallon

SESE - SYNDICAT POUR L’ÉPURATION DES
EAUX USÉES DE SAINT-IMIER ET ENVIRONS

Convocation à l’assemblée des délégués

mercredi 19 juin 2019, à 18h30
à la STEP de Villeret

Ordre du jour

- Décompte des voix, nomination d’un scrutateur
- P.V. de l’AD du 19 décembre 2018 – remarques, acceptation
- Présentation et acceptation des comptes 2018
- Rapport des exploitants
- Informations du Président
- Divers et imprévus.

Villeret, le 1^{er} mai 2019

Au nom du SESE
Le Président: M. Jeanneret
Le Secrétaire: T. Egger

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY-CORMORET

Assemblée ordinaire de paroisse

Jeudi 13 juin 2019, 19h30
à la maison de paroisse à Courtelary,
Les Ramées 1

Ordre du jour

- Election des scrutateurs.
- Procès-verbal de la dernière assemblée.
- Comptes 2018.
- Election d’un(e) secrétaire des assemblées de paroisse.
- Election d’un(e) vérificateur(trice) des comptes.
- Election d’un(e) conseiller(e) de paroisse.
- Informations paroissiales.
- Informations du syndicat des paroisses.
- Divers.

Le Conseil de paroisse

Corgémont



Avis de construction

Maître d’ouvrage: Patricia Racine et Fabio Carbone, Grand’Rue 7, 2606 Corgémont.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, Rue de l’Euchette 2a, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d’une maison familiale avec garage intégré et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 230 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: crépi anthracite et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 3 juin 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d’ouvrage: Stefanie et Luca Magnolo, rue de Boujean 5, 2502 Bienne.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, Rue de l’Euchette 2a, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet: construction d’une maison familiale avec garage intégré et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 229 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: crépi anthracite et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 3 juin 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d’ouvrage: Danijela et Marc Gyger, Lyss-Strasse 3, 2560 Nidau.
Propriétaire foncier: idem.
Auteur du projet: Villatype SA, M. Fleury, Le Champat 2, 2744 Belprahon.
Projet: construction d’une maison familiale avec garage séparé, panneaux solaires et pompe à chaleur (PAC), sur parcelle N° 1143 au lieu-dit «rue des Fléoles» (zone de construction H2).
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la step.
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: crépi ciment blanc cassé et toit plat.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu’au 3 juin 2019, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d’éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu’à cette date inclusivement.

Corgémont, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérant: Bessire Chantal, Cour d’Agibert 1, 2607 Cortébert
Auteur du projet: Lorton Benoit, Cour d’Agibert 4, 2607 Cortébert.
Propriétaire foncier: Bessire Chantal, Cour d’Agibert 1, 2607 Cortébert.
Projet: isolation du sol et des murs d’une pièce au rez-de-chaussée et isolation des murs de trois pièces au 1^{er} étage.
Lieu-dit: Cour d’Agibert N°1.
Parcelle: 14.
Zone: C.
Dimensions: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zones/périmètres protégés: ensemble bâti A.
Objets protégés: objet digne de protection. Objet cantonal.
Zone de dangers: zone de dangers naturels - inondations.
Zone de protection des eaux: Au.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.

Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle D’Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Cortébert, le 3 mai 2019

Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Walther Pascal et Huguelet Catherine, Grand’Rue 61, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: idem que requérant.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
Projet de construction: démontage du garage existant et remplacement par un nouveau garage en béton avec toit plat et panneaux photovoltaïque. La puissance installée permet d’être auto-suffisant.
Dimension: selon plans déposés.
Genre de construction: béton/bitume anthracite, toit plat, porte électrique.
Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP, (existant).
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.
Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.
Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Courtelary, le 30 avril 2019

Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Société Coopérative EMS Hébron, Mont-Soleil 112, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l’Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelles N°s 75, 1181, 1361, au lieu-dit: «Grand-Rue», commune de Courtelary.
Projet: démolition des bâtiments existants (N°s 48c, 52a et 52b), déplacement du grenier jurassien sur la parcelle N° 25 à Courtelary (faisant l’objet d’une autre demande de permis de construire), construction d’une nouvelle route communale débouchant sur la route cantonale, réalisation d’une viabilisation comprenant un éclairage public (pose de 2 candélabres), une conduite de distribution d’eau potable, des canalisations d’eaux claires et d’eaux usées résiduaires, des conduites électriques et des conduites de chauffage à distance, construction d’un home pour personnes âgées comprenant un parking semi-enterré (10 places de stationnement), installation de panneaux photovoltaïques et de deux monoblocs de ventilation en toiture, pose d’un conteneur semi-enterré et aménagement de 9 places de stationnement à l’extérieur et d’un jardin thérapeutique au Sud-Est du bâtiment.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: HA.
Dégagements: art. 30 al. 2 RAC et 80 LR.
Récolement architectural: objet C, digne de protection (grenier).
Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 2 juin 2019 inclusivement auprès de l’administration communale de Courtelary. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérant: Bühler Pierre, Grand’Rue 68, 2608 Courtelary.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Langel Baptiste, Passage de L’Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Propriétaire foncier: idem que requérant.
+ Dubois Jérôme, Bretin 7, 2608 Courtelary.
Projet de construction: déplacement du grenier protégé de la parcelle N° 1361 sur la parcelle N° 24, du ban de Courtelary. (Zone d’affectation: HA/village ancien).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: en bois, couleur brun, toit à 2 pans (inclinaison: env. 15°) recouvert de tuiles plates couleur naturelles vieilli.
Protection des eaux: sans raccordement.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu’à l’expiration du délai d’opposition.

Le délai d’opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n’ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants.

Courtelary, le 30 avril 2019

Secrétariat municipal



Mont-Tramelan



Assemblée municipale ordinaire

du lundi 17 juin 2019 à 19h45 à l'école

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Approuver les comptes communaux 2018
- 3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif à l'assainissement des routes communales
- 4. Abroger le règlement sur les situations extraordinaire en cas de catastrophe
- 5. Divers et imprévus.

Mont-Tramelan, le 7 mai 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage: Eddy von Allmen, Les Fontaines 2, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: idem.
Adresse du projet: BF 9, Les Fontaines 2c, 2723 Mont-Tramelan.
Description du projet: démolition du bûcher existant et construction d'un entrepôt pour le stockage des copeaux à la place. Demande de permis de construire déposée après coup.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
onstructions du projet: selon plans déposés
Dérogations: –
Zone: RT
Objets protégés: –
Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 1^{er} mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage: Philippe Bögli, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: idem.
Adresse du projet: BF 7, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.
Description du projet: rénovation et transformation de l'appartement du rez-de-chaussée. Demande de permis de construire déposée après coup.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Dérogations: –
Zone: RT.
Objets protégés: –
Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 1^{er} mai 2019

Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant/Maitre d'ouvrage: Werner Müller, La Paule 18, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: idem.
Adresse du projet: BF 35, La Paule 18c, 2723 Mont-Tramelan.
Description du projet: construction d'un appentis pour entreposer le bois sur le côté Ouest du bâtiment.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Dérogations: art. 37a LAT.
Zone: RT.
Objets protégés: –
Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès

de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 1^{er} mai 2019

Secrétariat municipal

Orvin



Révision partielle de l'aménagement local

Modification de l'affectation de la parcelle N° 678 et des articles 10 et 15 du RAC

Conformément à l'article 60 de la Loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC), le conseil municipal dépose publiquement la modification de l'affectation de la parcelle N° 678 sise au lieu-dit « Les Oeuches » ainsi que les modifications des articles 10 et 15 du règlement communal de l'affectation du sol et de construction (RAC).

Le dossier comprend :
– L'extrait du plan de zones à l'échelle 1 : 2 000
– La révision partielle des articles 10 et 15 du RAC
– Le rapport au sens de l'article 47 de l'Ordonnance du 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT)
– Le rapport d'examen préalable de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, OACOT.

Ces documents sont déposés à l'administration municipale pendant 30 jours, du 10 mai au 9 juin 2019 inclus.

Les oppositions ou réserves de droit écrites et motivées contre la modification de l'affectation de la parcelle N° 678 sont à adresser par écrit au conseil municipal d'Orvin pendant le délai du dépôt public, case postale 41, 2534 Orvin.

Le cas échéant, les séances de conciliation auront lieu du 11 au 14 juin 2019.

Orvin, le 10 mai 2019

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Téléskis SA Les Prés d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.
Emplacement: parcelle N° 1563.04, au lieu-dit: « Noire Combe », Les Prés-d'Orvin, commune d'Orvin.
Projet: déplacement de la roue de retour du télésiège de 22 m en amont avec changement de câble et remise à niveau des prescriptions légales.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Zone de protection: terrain sec régional, objet 2174.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 mai 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Renan



Avis de construction

Requérant: Olivier et Chantal Blatter, Clermont 164, 2616 La Cibourg.
Auteur du projet: Olivier et Chantal Blatter, Clermont 164, 2616 La Cibourg.
Adresse du projet: parcelle N° 289, Clermont 164, 2616 La Cibourg.
Descriptif du projet: changement de chauffage: remplacement d'une chaudière à mazout par une chaudière à pellets et montage d'une chaudière inox.

Dimension du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de construction: zone agricole.
Dérogations: art. 24c LAT.
Zones/périmètres protégés: –
Objets protégés: –
Dépôt public: du10 mai 2019 au 11 juin 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art.26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 10 mai 2019

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Permis de construire 19-36

Requérant(s)/Maitre d'ouvrage: Fabien Glassey, Les Savagnières 83, 2610 Les Pontins.
Auteur du projet: Swiss 3000, Le Gigot 31, 2414 Le Cerneux-Péquignot.
Adresse du projet: BF 2056, Les Savagnières 83, 2610 Les Pontins.
Description du projet: extension d'une habitation existante aux dépends d'une terrasse attenante.
Dimensions du projet: selon plans déposés.
Constructions du projet: selon plans déposés.
Zone d'affectation et de constructions: PQ Les Savagnières.
Dérogations: –
Zones/périmètres protégés: –
Objets protégés: –
Dépôt public: du 26 avril 2019 au 27 mai 2019 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le même délai, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 avril 2019

Le chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sonceboz-Sombeval



Assemblée municipale ordinaire

du lundi 17 juin 2019 à 20h
à la halle de gymnastique

Sont convoqués les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2018
- 2. Comptes municipaux de l'exercice 2018
 - a) approuver une attribution de 500 000 francs au financement spécial relatif aux fluctuations de la fiscalité communale
 - b) approuver une attribution de 500 000 francs au financement spécial relatif à l'entretien ou à la construction des bâtiments communaux de la rue des Prés 5 et de l'enfance

- c) approuver les comptes de l'exercice 2018
- 3. Discuter et approuver un crédit supplémentaire de 50 000 francs pour le collecteur d'eaux usées et d'eaux claires du haut du Brahon
- 4. Discuter et approuver le nouveau règlement du service dentaire scolaire
- 5. Prendre connaissance des arrêtés de comptes suivants:
 - a) construction de nouveaux pavillons scolaires
 - b) rénovation des bâtiments de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon
- 6. Divers

L'assemblée municipale est précédée, à 19h, d'une séance d'information publique concernant le projet de la Maison de l'Enfance.

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné sous chiffres 4 est déposé publiquement au secrétariat municipal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès du Préfet du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

P.S. Le résumé du compte municipal 2018 est à disposition à l'administration communale. Les personnes intéressées peuvent en retirer un exemplaire durant les heures d'ouverture. Il peut aussi être consulté sur le site Internet de la commune.

Sonceboz-Sombeval, le 6 mai 2019

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Campagnari Pierluigi et Emmanuelle, Chemin des Faulx 2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Propriétaire foncier: Campagnari Pierluigi et Emmanuelle, Chemin des Faulx 2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Deco & Architecture Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Projet de construction: construction d'un double garage, annexé au sud du bâtiment existant. Lieu-dit: Chemin des Faulx 2, parcelle N° 973, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.
Dimensions principales: selon plans déposés.
Genre de construction: radier: béton armé; façades: murs en briques; toiture: plat 1 %, béton.
Protection des eaux: le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 3 mai 2019

Bureau communal

Réclame



Toujours en action

Chaque pas, si petit soit-il, mène au but. Devenir membre soutien vous coûte 70 francs. Et vous permettez ainsi à l'UNICEF d'aider durablement. 24 heures sur 24, 365 jours par an. Merci de votre geste! www.unicef.ch



Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante : Scierie SYB, Rue Fritz-Marchand 43, 2615 Sonvilier.
Emplacement : parcelle N° 323, au lieu-dit : «Rue Fritz-Marchand 43», commune de Sonvilier.
Projet : agrandissement du bâtiment existant par la construction au nord d'une halle pour l'installation d'un robot de triage.
Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : A.
Inventaire cantonal : site archéologique (objet no 11548).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 mai 2019

La préfète: Stéphanie Niederhauser

BOURGEOISIE SONVILIER

Assemblée générale

Vous êtes convoqué(e)s en assemblée générale

le jeudi 13 juin 2019 à 20h
à la salle de paroisse de Sonvilier

Ordre du jour

- 1. Appel
- 2. Discuter et approuver les comptes 2018
- 3. Divers

Sonvilier, le 10 mai 2019

Le Conseil bourgeois

Tramelan



Avis de construction

Requérant(s) : Bühler Jean-Paul et Michèle, Chemin des Sources 2, 2720 Tramelan.
Auteur du projet : Huguelet Génie-Civil SA, Beausite 2, 2710 Tavannes.
Projet : construction de 3 garages préfabriqués et aménagement de l'accès. Parcelle N° 3616, zone H3.
Emplacement : rue Virgile-Rossel 12b, 2720 Tramelan.
Dimensions : selon plans déposés.
Fondations : béton armé; Construction portante: paroi béton, plafonds béton; Façades: béton + crépi synthétique, couleur blanc. Toiture: plate, végétalisée.
Recensement architectural : bâtiment: digne de conservation (bâtiment no 12).
Dérogation(s) : Art. 414 RCC (PCA - garage - toiture plate).
Protection des eaux : secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 mai 2019 au 10 juin 2019.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que

les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 mai 2019

Commune de Tramelan

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** annule et remplace les publications effectuées par la commune de Tramelan les 1^{er} et 8 mars 2019 ****

Requérants : Sandy et Sven Zürcher, rue des Plânes 19, 2720 Tramelan.
Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, Grand-rue 149, 2720 Tramelan.
Emplacement : parcelle N° 1537, au lieu-dit : «Rue des Plânes 19», commune de Tramelan.
Projet : transformation du sous-sol et du rez-de-chaussée, changement d'ouvertures de façades, construction d'une terrasse couverte et pose d'un poêle au sous-sol avec canal de cheminée en inox en façade Sud.
Dimensions : selon plans déposés.
Construction : selon plans déposés.
Zone : H3.
Dérogations : art. 25 LCFo et 89 OC al. 3.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 juin 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 mai 2019.

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage : Lachat Jacques, Vieille-Route 14, 2613 Cormoret.
Auteur du projet : Lachat Jacques, Vieille-Route 14, 2613 Cormoret.
Propriétaire foncier : Lachat Dominique et Jacques, Vieille-Route 14, 2613 Cormoret.
Projet : construction d'une remise pour ranger des outils et du matériel de jardinage, attenante au garage existant. Création de places de parc en pavés « grilles-gazon » en bordure de route.
Genre de construction : fondations : radier béton; parois : en bois d'aspect naturel, bandes fenêtres en plastique opaque au Nord-Est et Sud-Ouest; toiture à 2 pans, en tôle de couleur brune, inclinaison 10°, recouvrant la remise et le garage.
Parcelle : N° 282, zone village.
Emplacement : rue Jacques-René Fiechter 26a, 2013 Villeret.
Dérogation : à l'art. 24 al. 2 du RCC (Règlement communal des constructions) pour pouvoir construire à la limite de la parcelle.
Dimensions : selon plans déposés.
Dépôt public de la demande : la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary soit jusqu'au 10 juin 2019.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multi-copiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, 6 mai 2019

Secrétariat municipal

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Assemblée de paroisse ordinaire

Les membres (suisse et étrangers) de la Paroisse réformée évangélique de Tramelan sont convoqués en Assemblée de paroisse ordinaire

le jeudi 13 juin 2019 à 20h
à la Maison de Paroisse

Ordre du jour

- 1. Méditation.
- 2. Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale ordinaire du 6 décembre 2018.
- 3. Crédit additionnel - Changement de la cuve à mazout de la Maison de Paroisse.
- 4. Comptes 2018 – acceptation.
- 5. Election de membres du conseil de paroisse.
- 6. Informations - Par8 et vie paroissiale.
- 7. Divers.

Possibilité de consulter le procès-verbal de cette assemblée durant 30 jours au secrétariat.

Tramelan, le 25 avril 2019

Le Conseil de paroisse

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES
DU CENTRE REGIONAL DE COMPETENCES
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS

Convocation à l'assemblée des délégués

du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation :

Jeudi 20 juin 2019 à 19h30
au Centre régional, rue du Pont 20,
2720 Tramelan

Ordre du jour

- 1. Salutations - Appel
- 2. Nomination des scrutateurs
- 3. Nomination du président des assemblées
- 4. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 27 mars 2019
- 5. Comptes 2018
- 6. Nomination du vice-président et de la secrétaire de l'assemblée des délégués
- 7. Nomination des vérificateurs des comptes
- 8. Rapport de la Commission de Gestion
- 9. Divers et imprévus

Tramelan, le 6 mai 2019

Au nom de la Commission de Gestion
du CRC et de la PCi du Jura bernois
Le Président : Dave von Kaenel
La secrétaire : Paulina Pfenninger

Canton de Berne



CAISSE DE COMPENSATION
DU CANTON DE BERNE

Extrait de votre compte AVS (CI) – certificat d'assurance AVS

Compte individuel

Sur le compte individuel (CI) sont saisis tous les revenus, périodes de cotisation et bonifications pour tâches d'assistance qui servent de base pour le calcul d'une rente de vieillesse, de survivant ou d'invalidité. En règle générale, les années de cotisation manquantes (lacunes de cotisation) génèrent une diminution des prestations d'assurance. Les revenus de l'année en cours ne sont mentionnés que sur le relevé de compte de l'année suivante.

Chaque caisse de compensation AVS auprès de laquelle des cotisations ont été décomptées tient un CI au nom de la personne assurée. Les numéros des caisses de compensation qui gèrent un compte de cotisations AVS pour une personne assurée (compte individuel, CI), peuvent être consultés sous www.ahv-iv.info ou auprès de l'une des caisses de compensation AVS.

Une personne assurée peut en tout temps demander par écrit ou via www.akbern.ch ou www.ahv-iv.info un extrait de son CI moyennant l'indication du numéro d'assuré-e et l'adresse postale. Les extraits de compte sont gratuits.

L'extrait de compte n'est remis qu'à :

- La personne assurée
- Son représentant légal ou à un avocat mandaté par cette dernière. Si une tierce personne dûment mandatée devait demander un extrait de compte, celui-ci ne serait, pour des raisons de protection de la personnalité, envoyé qu'à la personne assurée

Certificat d'assurance AVS

Le certificat d'assurance n'est en règle générale délivré qu'une seule fois pour les assuré-e-s qui paient des cotisations ou perçoivent des prestations sans devoir s'acquitter de cotisations. Il a la taille d'une carte de crédit et contient le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro AVS de la personne assurée. Les personnes qui possèdent encore l'ancien certificat (carte grise), doivent le conserver.

Quand un nouveau certificat d'assurance doit-il être établi ?

- Quand les données personnelles ont changé (p. ex. du fait d'un mariage ou d'un divorce) ou sont incorrectes.
- Quand le certificat a été volé ou perdu.
- Quand le certificat est illisible.

Les numéros des caisses AVS qui étaient appo-sés sur l'ancienne carte AVS et qui permettaient de déduire des informations sur les rapports de travail antérieurs n'existent plus. Vous trouverez une liste des caisses de compensation AVS compétentes qui gèrent un CI en votre nom ainsi que leurs adresses sous <https://inforegister.zas.admin.ch>.

Que faire ?

- Si vous constatez une lacune de cotisation sur votre extrait de CI : veuillez contacter la caisse de compensation qui était compétente pour le prélèvement de la cotisation. Les certificats ou décomptes de salaire devraient être fournis dans la mesure du possible.

Renseignements et conseils

www.akbern.ch ou auprès d'une agence AVS

Caisse de compensation
du canton de Berne
état 2019

Réclame

L'arrêt du cœur raccourcit des vies avant l'heure.
Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale. Vous aussi, aidez-nous.
Compte pour les dons: CP 10-65-0
www.swissheart.ch

Fondation Suisse
de Cardiologie